

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	03	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02
SOCIAL	03	TRANSPORT	02	ADMINISTRATION	49
RURAL	01				

N° 3077

10 Juin 2024

10 June 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">22/AONO/ADC/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 10/06/2024 POUR L'ACQUISITION DES ECRANS DE TELEAFFICHAGE POUR LES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDE-NSIMALEN ET DOUALA. FINANCEMENT: SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2024, LIGNE 93206.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	12-07-2024

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°04/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°04/A0NO/COMMUNELOUM/SG/CIPM/2024 DU 19 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BOUTIQUES AU MARCHÉ DE LOUM CHANTIER CIE, DANS LA COMMUNE LOUM, ARRONDISSEMENT LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">13/AONO/C-BANGOU/CIPM-PCCM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	NATIONAL OPEN INVITATION TO TENDER NO13/AONO/C-BANGOU/CIPM-PCCM/2023 UNDER URGENT PROCEDURE OF 27/05/2026 FOR CONTRFILE AND SURVEILLANCE OF WORK ROAD LAGOU (CONCEPTION) DZEAGAP-LYCEE DE BAPA -CARREFOUR TOUPE AVEC 02 BRETELLES ALLANT VERS CARREFOUR TI TIEKWE CHEKIEU ET AU LYCEE DE BAPA ( CARREFOUR DJEUWA) ET CARREFOUR FANKAM HENRI (DJEUKOUO)-CARREFOUR KEMPA IN BANGOU COUNCIL
	<b>Nature de prestation</b>	Prestation Intellectuelle
	<b>Date de cloture</b>	27-06-2024

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°02/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°03/A0NO/COMMUNELOUM/SG/CIPM/2024 DU 21 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVEE AUTOBLOQUANT DE L'ENTREE DE LA MORGUE MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/ AONO/PU//C-BBU/SG/CIPM/2024 DU 22/05/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/ AONO/PU//C-BBU/SG/CIPM/2024 DU 22/05/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD FINANCEMENT : BUDGET FEICOM / COMMUNE DE BIWONG BULU, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	26-06-2024



## # RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	<a href="#">01/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°01/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
7	Reference	<a href="#">043 /24/DM/C.EDZ/SG</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 043 /24/DM/C.EDZ/SG DU 23 MAI 2024PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NDZANA DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2024 DU 27 MARS 2024.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
8	Reference	<a href="#">02/24/C/C-EDZ/SG</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 02/24/C/C-EDZ/SG DU 23/05/2024PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX DE LA POSE DES PAVES A L'ESPLANADE DE LA PLACE DES FETES DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2024 DU 27 MARS 2024.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN FINANCEMENT : MINDDEVEL 2024
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
9	Reference	<a href="#">03/24/C/C-EDZ/SG</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03/24/C/C-EDZ/SG DU 23/05/2024PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NDZANA DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2024 DU 27 MARS 2024.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN FINANCEMENT : MINSANTE 2024
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
10	Reference	<a href="#">05/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°05/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°05/A0NO/COMMUNELOUM/SG/CIPM/2024 DU 19 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTEGRÉ DE BABONG DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
11	Reference	<a href="#">0429- 24/ADC/DG/DG.M/DG.MT</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N° 0429- 24/ADC/DG/DG.M/DG.MTPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ÉTANCHÉITÉ DE LA TOITURE DE L'AÉROGARE-PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">014/AONO/C-TBRO/CIPM-TBRO/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/C-TBRO/CIPM-TBRO/2024 DU 06 JUIN 2024 ACQUISITION D'UNE CAMIONNENE BENNE DE 15,5 TONNE DE 7 M3 AVEC ACCESSOIRES POUR LECOMPTÉ DE LA COMMUNE DE TOUBORO, ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYOREY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE) <b>Nature de prestation</b> Fournitures <b>Date de cloture</b> 03-07-2024
-----------	---

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N°01</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AONO/K23/CDPM/2024 DU .EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE MAKARY. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°002/CA-YDE IV/2024 RELATIF A : - AVIS D'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/CA/YDE4/CIPM DU 14/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADARES SUR CERTAINES VOIES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV (TRONÇON 1 : AUBERGE BLEUE ODZA – MBANKOMO ASSI 1000 ML) ET (TRONÇON 2 : AWAE MAISON ROUGE – EWANKANG DERNIER POTEAU 1050 ML) ; - AVIS D'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/CA/YDE4/CIPM DU 14/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SUR CERTAINES VOIES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV (TRONÇON 1 : MONTÉ ZOÉ – PHOTO JEUNESSE) ET (TRONÇON 2 : AWAE CONCORDE – ANGA'A ASSI) ; - AVIS D'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/CA/YDE4/CIPM DU 14/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE AWAE CONCORDE – ANGA'A ASSI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV ; <b>Nature de prestation</b> Travaux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">025/C/H48/SAEF DU 21 MAI 2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 025/C/H48/SAEF DU 21 MAI 2024 <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">24/AONO/CR-LT/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°24/AONO/CR-LT/CIPM/2024 DU 07 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU LYCEE DE NYANON. DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, PHASE I. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 02-07-2024
-----------	---

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">03/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°03/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ. <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/24/C/C-EDZ/SG DU 27/05/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 04/24/C/C-EDZ/SG DU 27/05/2024PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES FOURNITURES EN EQUIPEMENT DU MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTE INEGRE DE NDZANA LOT 1 ET EDZENDOUAN LOT 2 DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, SUIVANT LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/C-EDZ/SG/CIPM/ 2024 DU 11 AVRIL 2024MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN FINANCEMENT : MINSANTE 2024
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>19</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">99BIS/DM/CA.BAFM1er/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N° 99BIS/DM/CA.BFM 1 ER /2024PORTANT ADDITIF AL' ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>20</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1392-24/ADC/DG/DG.M/DG.MT</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°1392-24/ADC/DG/DG.M/DG.MTPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 13/03/2024
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>21</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/K23/CDPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT002/AONO/K23/CDPM/2024 DU EN PROCEDURED'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTIOND'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE WAZA.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	05-07-2024
<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/K23/CDPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT001/AONO/K23/CDPM/2024 DU .EN PROCEDURED'URGENCE POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTIOND'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASEDE MAKARY.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	05-07-2024
<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°03/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°01/AONO/COMMUNELOUM/SG/CIPM/2024 DU 22 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE COURS D'EAU MBETE, DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. EN PROCEDURE D'URGENCE.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">05/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°05/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N°002</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°002 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/K23/CDPM/2024 DU 06/06/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DEL'EDUCATION DE BASE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. REGION DE L'EXTREME-NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0427- 24/ADC/DG/DG.M/DG.MT/rtm</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 0427- 24/ADC/DG/DG.M/DG.MT/RTM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉFECTION DE L'ÉTANCHÉITÉ AU-DESSUS DES SALLES D'EMBARQUEMENT A-32, B-32 ET A-11 DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">044 /24/DM/C.EDZ/SG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N° 044 /24/DM/C.EDZ/SG DU 27 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES FOURNITURES EN EQUIPEMENT DU MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTE INEGRE DE NDZANA LOT 1 ET EDZENDOUAN LOT 2 DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, SUIVANT LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/C-EDZ/SG/CIPM/ 2024 DU 11 AVRIL 2024
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°001/CA-YDE IV/2024 RELATIF A : - AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/CA/YDE4/CIPM DU 13/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SALLES ATELIERS EN HÔTELLERIE, RESTAURATION ET INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES RÉGIONAL DE MIMBOMAN (CMPJREMI), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV ; - AVIS D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/CA/YDE4/CIPM DU 13/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTIONS COMMUNAUTAIRES (CEAC) TYPE A NKOMO CENTRE ADMINISTRATIF LIEU DIT STADE ABEGA, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV, PHASE 1 ; - AVIS D'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/CA/YDE4/CIPM DU 13/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES REGIONAL DE MIMBOMAN (CMPJREMI), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV ;
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>29</b>	<b>Reference</b> <a href="#">17</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°17 DU 10 JUIN 2024 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C.MATOMB/SIGAMP/CIPM-PCCM/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 30 AVRIL 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE REGION DU CENTRE  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF 1 N° 08 /AD/C-AYOS/2024 DU 07/06/2024. RELATIF À LA L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°26/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MBAKA (ECOLE) - ATONG (CHEFFERIE) (9 KM), DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS  <b>Nature de prestation</b> Travaux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>31</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°030/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°030/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2024 DU 06 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2024 DU 20/03/2024 POUR PLANTATION DES ARBRES POUR LA STABILISATION DES ROUTES REHABILITEES PAR LA METHODE HIMO DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>32</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1390-24/ADC/DG/DG.M/DG.MT/rtm</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 1390-24/ADC/DG/DG.M/DG.MT/RTMPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 22 MARS 2024  <b>Nature de prestation</b> Travaux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>33</b>	<b>Reference</b> <a href="#">04/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°04/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>34</b>	<b>Reference</b> <a href="#">11/AONO/C-BGOU/ST/CIPM-RT/2024</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°11./AONO/C-BGOU/ST/CIPM-RT/2024OF N°011/AONO/C-BANGOU/SG DU 27/05/2026 FOR ENTRETIEN DES TRONEONS DE ROUTES LAGOO (CONCEPTION) DZEAGAP-LYCEE DE BAPA -CARREFOUR TOUPE AVEC 02 BRETELLES ALLANT VERS CARREFOUR TI TIEKWE CHEKIEU ET AU LYCEE DE BAPA (CARREFOUR DJEUWA) ET CARREFOUR FANKAM HENRI (DJEUKOUO)-CARREFOUR KEMPA IN BANGOU COUNCIL IN EMERGENCY PROCEDING.  <b>Nature de prestation</b> Travaux  <b>Date de cloture</b> 27-06-2024
-----------	---





## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>35</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1391-24/ADC/DG/DG.M/DG.MT/rtm</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 1391-24/ADC/DG/DG.M/DG.MT/RTMPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 13 MARS 2024 <b>Nature de prestation</b> Travaux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>36</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/24/C/C-EDZ/SG</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 01/24/C/C-EDZ/SG DU 23/05/2024PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'AFAN-MVIE DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2024 DU 27 MARS 2024.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN FINANCEMENT : MINEDUB 2024 <b>Nature de prestation</b> Travaux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>37</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°02/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>38</b>	<b>Reference</b> <a href="#">15/AONO/CR/LT/CIPM/ /2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/CR/LT/CIPM/ /2024 DU 07 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EN MATERIAUX DEFINITIFS AU LYCEE BILINGUE DE MBANGA MPONGO. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 03-07-2024
-----------	--

<b>39</b>	<b>Reference</b> <a href="#">73bis/DM/CA.BAF1er/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°73BIS/DM/CA.BFM 1ER /2024 PORTANT ADDITIF AL'ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>40</b>	<b>Reference</b> <a href="#">21/AONO/ADC/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 10 /06/2024POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK.FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2024, LIGNE 91309 <b>Nature de prestation</b> Travaux <b>Date de cloture</b> 11-07-2024
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**41** **Reference** [043/24/DM/C.EDZ/SG](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION MUNICIPALE N° 043 /24/DM/C.EDZ/SG DU 23 MAI 2024PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX DE LA POSE DES PAVES A L'ESPLANADE DE LA PLACE DES FETES DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2024 DU 27 MARS 2024.

**Nature de prestation** Travaux

**Date de cloture** N/A

**42** **Reference** [06/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°06/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**43** **Reference** [26/AONO/LT/CR /CIPM/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 26/AONO/LT/CR /CIPM/2024 DU 07 JUIN 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR ÉNERGIE SOLAIRE À MASSOCK SONG-LOULOU DANS LE DÉPARTEMENT DE SANGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 03-07-2024

**44** **Reference** [25/AONO/LT/CR /CIPM/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 25/AONO/LT/CR /CIPM/2024 DU 07 JUIN 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU PAR VOIE GRAVITAIRE DANS LA LOCALITÉ DE NGALMOA, DEPARTEMENT DU MONGO- RÉGION DU LITTORAL.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 02-07-2024

**45** **Reference** [28/AONO/LT/CR /CIPM/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°28/AONO/LT/CR /CIPM/2024 DU 07 JUIN 2024 POUR L'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A PENDIKI DANS L'ARRONDISSEMENT DE NYANON, RÉGION DU LITTORAL.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 02-07-2024

**46** **Reference** [29/AONO/LT/CR/CIPM/2024](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°29/AONO/LT/CR/CIPM/2024 DU 07 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'HÔPITAL DE DISTRICT DE BANGUE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5IÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL.PHASE1.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 03-07-2024

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**47**

Reference [05/AONO/CIPM/FR/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CIPM/FR/2024 DU 10/06/2024 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS DU FONDS ROUTIER.(EN PROCÉDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 12-07-2027

**48**

Reference [n°012/AONO/C-BGOU/SG/ST/CIPM-THE/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°012/AONO/C-BGOU/SG/ST/CIPM-THE/2024 OF 27/05/2024 FOR THE ACHIEVEMENT CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) DE TCHI TCHI IN BANGOU COUNCIL , IN EMERGENCY PROCEDIN

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 27-06-2024

**49**

Reference [080/24/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°080/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 07/06/2024 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE POMPES IMMERGEES A LA SODECOTON

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture 18-07-2024

**50**

Reference [008/AONO/PU/C-BBULU/SIGAMP/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/PU/C-BBULU/SIGAMP/CIPM/2024 DU 22/05/2024 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN PONCEAU EN BETON ARME SUR LA RIVIERE NSAME (SONKOE) DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-06-2024

**51**

Reference [004/DC/C-TBRO/CIPM-TBRO/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°004/DC/C-TBRO/CIPM-TBRO/2024 DU 06 JUIN 2024 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE PREMIUM 1.9BVM AVEC ACCESSOIRES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture 03-07-2024

**52**

Reference [0428- 24/ADC/DG/DG.M/DG.MT/rtm](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 0428- 24/ADC/DG/DG.M/DG.MT/RTM IMPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉFECTION DE L'ÉTANCHÉITÉ DE L'AUVENT DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK (PHASE II).

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>53</b>	<b>Reference</b> <a href="#">011/AONO/PU/C.BBULU/Sigamp/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/PU/C.BBULU/SIGAMP/CIPM/2024DU 22 /05 /2024POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> 27-06-2027
-----------	--

<b>54</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°007/DA/2024/REN/DMT/C-HINA</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION D'ATTRIBUTION N°007/DA/2024/REN/DMT/C-HINAPORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/2024/AONO/C-H/NA/CIPM/BEC DU 25 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE DE HINA MARBAK, DANS LA COMMUNE DE HINA, DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD BUDGET D'INVESTISSEMENT MINADER - EXERCICE 2024 D'EXECUTLON : TROIS (03) MOIS. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>55</b>	<b>Reference</b> <a href="#">11/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 10 JUIN 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CAPTAGE D'EAU ET DES FORAGES DANS LES QUARTIERS MESSA CARRIERE, AZEGUE, NKOMKANA 2 <b>Nature de prestation</b> Travaux <b>Date de cloture</b> 08-07-2027
-----------	--

<b>56</b>	<b>Reference</b> <a href="#">040 /24/DM/C.EDZ/SG</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N° 040 /24/DM/C.EDZ/SG DU 23 MAI 2024PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'AFAN-MVIE DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2024 DU 27 MARS 2024. <b>Nature de prestation</b> Travaux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>57</b>	<b>Reference</b> <a href="#">040/AAONR/MINTP/ CIPM-TCRI /CCCM-TR/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°040/AAONR/MINTP/ CIPM-TCRI /CCCM-TR/2024 DU 04 JUIN 2024,EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION (REVÊTEMENT EN ENDUIT BICOUCHE ET EN BÉTON BITUMINEUX) DE LA ROUTE SANGMÉLIMA - NKOLOTOU'OUTOU (19,00 KM) Y COMPRIS BRETTELLE DERRIÈRE HÔPITAL DE REFERENCE - DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE MINMAP - SITE LÉGION DE GENDARMERIE (1,5 KM) DANS LA RÉGION DU SUD.FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2024, 2025 ET 2026. <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> 09-07-2024
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>58</b>	<b>Reference</b> <a href="#">059/D/SG/SAG/STD/CABAFIII/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°059/D/SG/SAG/STD/CABAFIII/2024 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°01/LC/CABAFIII/CIPM/2023 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CIPM/CABAFIII/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOTDE (...) SUR LA RIVIER RELIANT KAMKOP A KENA... <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>59</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIFAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CFC/CIPM/2024 DU 07 MAI 2024 RELATIF A LA FOURNITURE DE DOUZE (12) VEHICULES AUTOMOBILES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>60</b>	<b>Reference</b> <a href="#">09</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF 1 N° 09 /AD/C-AYOS/2024 DU 07/06/2024. RELATIF À LA L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°27/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MBANG NDELLE - NIAMVOUDOU - MEKOUMA ET BRETELLES (30 KM), DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS. <b>Nature de prestation</b> Travaux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>61</b>	<b>Reference</b> <a href="#">018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°18 DU 10 JUIN 2024 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-MATOMB/CIPM-PCCM/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE REGION DU CENTRE <b>Nature de prestation</b> Travaux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>62</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF 1 N° 07 /AD/C-AYOS/2024 DU 07/06/2024. RELATIF À LA L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 12 ML SUR LA RIVIÈRE VIALA, AU NIVEAU DU PK 5+600 DE LA ROUTE NGOLEBOMO - MEKOMO, Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DE SES VOIES D'ACCÈS, DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS. <b>Nature de prestation</b> Travaux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>63</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°01/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°02/AONO/COMMUNELOUM/SG/CIPM/2024 DU 21 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE PREMIERE GARE-MOUSSOUKOU UP (INTER ROUTE MABOMBE R307) SUR 5 KM DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>64</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°031/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°031/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2024 DU 06 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°008/AOIO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/RI/SJPM/2024 DU 18 MARS 2024 POUR REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD EN TROIS (03) LOTS : LOT 1 : SECTION MARAKO-KALA (09,367KM), LOT 2 : SECTION MARAKO-OULOUF (06,258 KM), LOT 3 : SECTION MARA-CHOLOBA (05,657 KM).
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>65</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">06/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°06/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°06/A0NO/COMMUNELOUM/SG/CIPM/2024 DU 08 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGODI, DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>66</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF 022N° 09 AONO/SG/CIPM/2024 DU 29-04-2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, REHABILITATION ET AMENAGEMENT DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE D'AFANLOUMLOT1 : CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE QUATRE LATRINES A L'EP : NGOUMGOUMOU, ETHO, NSANAKAOLOT2: AMENAGEMENT DE L'ESPACE CULTUREL DANS LA COMMUNE D'AFANLOUMLOT3 : REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE D'ETHO DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.IF RECTIFICATIF N° 022/A/SIGAMP/CAFAN
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>67</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">009/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DÉCISION N°009/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>68</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DÉCISION N°008/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>69</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DÉCISION N°007/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>70</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">04/BIS /AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/SG/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/BIS /AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/SG/CIPM/2024 DU 14/05/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BLOC ADMINISTRATIF A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESEKA (LOT 1), ET A L'ECOLE MATERNELLE GROUPE I AVIATION (LOT 2), DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEDUB, EXERCICE 2024</p> <p><b>Nature de prestation</b> Travaux</p> <p><b>Date de cloture</b> 11-06-2024</p>
-----------	--

<b>71</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">006/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DÉCISION N°006/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>72</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">05/AONO/C.ESEKA/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°05/AONO/C.ESEKA/CIPM/2024 DU 14 MAI 2024POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE BOGSO- LIMOUG LIHOG ET BRETelles, DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Travaux</p> <p><b>Date de cloture</b> 11-06-2024</p>
-----------	---

<b>73</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">07/AONO/R-CE/D-NK/C- ESEKA/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° ____07/AONO/R-CE/D-NK/C- ESEKA/CIPM/2024 DU 14/ 05/ 2024POUR DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN PAVE MOSQUEE-ANCIENNE GENDARMERIE 150 M DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDDEVEL, EXERCICE 2024</p> <p><b>Nature de prestation</b> Travaux</p> <p><b>Date de cloture</b> 11-06-2024</p>
-----------	--

<b>74</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002/DC/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CIPM/2024</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTAN°002/DC/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CIPM/2024 DU 14/ 05/2024POUR L'EQUIPEMENT EN TABLES BANCS ET DEUX (02) BUREAUX DE MAITRE DANS LES ECOLES : ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESEKA, ET ECOLE MATERNELLE DU GROUPE 1 AVIATION, DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.TION</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> 13-06-2024</p>
-----------	---

<b>75</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/DC/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CIPM/24</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDEN° ..001/DC/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CIPM/24 DU ..... 2024POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE : SONG – BADJECK ; BOGSO ; NGUIBASSAL II ; MANGUENGUES, CSIU D'ESEKA DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE.DE COTATION</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> 13-06-2024</p>
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>76</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/AONO/C-MAGA/CIPM/TR/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-MAGA/CIPM/TR/2024 DU 05/06/2024 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE ET D'UN SIMPLE DALOT A HAULAY DANS LA COMMUNE DE MAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : MINTP (RESSOURCES TRANSFÉRÉES), EXERCICE 2024
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	03-07-2024

<b>77</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/AONO/C-MACA/CIPM/TR/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-MAGA/CIPM/TR/2024 DU 05/06/2024 POUR LA REALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN SIMPLE DALOT SUR L'AXE ROUTIER KOUAYE-MAOUDA DANS LA COMMUNE DE MAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINADER, EXERCICE 2024
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	03-07-2024

<b>78</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">009/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUÉ N°009/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/ C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024, POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS À L'AIRE DE REPOS DE KOUNDOU DANS LA COMMUNE DE MENGANG , DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>79</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/AONO/C.MAGA/CIPM/TR/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-MAGA/CIPM/TR/2024 DU 05/06/2024 POUR LA REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE MEWI-GAGRAYE (07KM) DANS LA COMMUNE DE MAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINADER, EXERCICE 2024
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	03-07-2024

<b>80</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUÉ N°007/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007BIS/AONO/ C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024, POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE 10 LAMPADAIRES SOLAIRES POUR ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE MENGANG , DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>81</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUÉ N°006/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006BIS/AONO/ C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024, POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE 20 LAMPADAIRES SOLAIRES POUR ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE MENGANG , DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>82</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUÉ N°008/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/ C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024, POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS À L'AUBERGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MENGANG , DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>83</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/C-DKO/SG/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000005/AONO/C-DKO/CIPM/2024 DU 29 FÉV.2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT / BT DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DIMAKO, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST. LOT N°1, LOT N°2 ET LOTN°3.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	02-07-2024

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 10/06/2024 POUR L'ACQUISITION DES ECRANS DE TELEAFFICHAGE POUR LES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDE-NSIMALEN ET DOUALA. FINANCEMENT: SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2024, LIGNE 93206.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour l'acquisition des écrans de téléaffichage des Aéroports Internationaux de Yaoundé-Nsimalen et Douala.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur :

- La fourniture des écrans de téléaffichage ;
- La fourniture des contrôleurs graphiques ;
- La fourniture et l'installation des licences ;
- L'assistance technique pour la mise en service des équipements ;
- La conception, la fabrication et l'installation des supports écran.

**Les détails sont contenus dans le descriptif des fournitures inclus à la pièce N° 5 du Dossier d'Appel d'Offres.**

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **cent trente millions (130 000 000) de Francs CFA.**

### 4. Allotissement

Les fournitures sont constituées en un seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun, spécialisées dans la fourniture de matériels de traitement automatisé des passagers en escale et justifiant d'une expérience avérée dans le domaine aéroportuaire.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2024.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. : 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02**, **postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, N'Gaoundéré, Garoua et Maroua).

### 1. Visite de site

Pour une meilleure appréciation des prestations à réaliser, il est prévu une visite guidée à l'attention des soumissionnaires le **19/06/2024** à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen et le **20/06/2024** à l'Aéroport International de Douala à partir de **11 heures**. Points de rencontre : secrétariats des Directeurs d'Aéroports.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le **12/07 /2024 à 13 heures**, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 22/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 10 / 06 /2024**

**POUR L'ACQUISITION DES ECRANS DE TELEAFFICHAGE POUR LES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDE-NSIMALEN ET DOUALA.**

**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

## 10. Delai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les fournitures soient livrées dans un délai de **six (06) mois**. Toutefois un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par le Dossier d'Appel d'Offres

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère en Charge des Finances, d'un montant de : deux millions six cent mille (2 600 000) Francs CFA.

Le Cautionnement provisoire devra être valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **12 / 07/2024 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, porte 1103.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme au-delà du délai de 48 heures (confère RPAO, Enveloppe A) ;

Offre financière incomplète ou non conforme (confère RPAO, enveloppe C) ;

Un nombre de **OUI** inférieur à **neuf sur treize (9/13)** pour l'ensemble des critères essentiels

Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de marché de son fait au cours des trois (03) dernières années et de non inscription dans la liste des entreprises défailtantes annuellement établies par le MINMAP (document à joindre dans le dossier technique) ;

Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié

Refus du soumissionnaire d'accepter le cas échéant les corrections arithmétiques de son offre financière ;

Absence de la caution de soumission ;

Absence de l'agrément du fabricant ou de l'autorisation du fournisseur agréé des écrans de téléaffichage ;

Non-conformité au Descriptif des Fournitures, des spécifications techniques majeures des équipements proposés suivants :

- Pour les écrans : affichage, fréquence de synchronisation, résolution, connectivité, open modular intelligence, électrique, conditions environnementales, mécanique, médiaplayer.

- Pour les contrôleurs graphiques: CPU, system memory, dimensions, weight (net/gross), operating temperature, humidity, chipset, display interface (via SDM edge connector), SDM Golden finger, Ethernet, USB, OS/Software, standard.

### 15.2 Critères essentiels

L'évaluation technique des offres se fera selon le système binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous :

- 1) Références en prestations similaires oui/non ;
- 2) Disponibilité de la documentation technique des fournitures proposées oui/non ;
- 3) Preuves d'acceptation des conditions du marché oui/non ;
- 4) Garanties et service après-vente oui/non ;
- 5) Qualité du personnel oui/non ;
- 6) Capacité financière oui/non ;
- 7) Attestation de visite de site oui/non ;
- 8) Présentation générale de l'offre oui /non ;

**Les détails de la notation sont contenus dans le RPAO.**

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée **de soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour le dépôt desdites offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Département des Systèmes d'Information de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen **Tél. 222 23 36 02, postes 228/303.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;

- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;

- Numéro vert CONAC : **1517.**

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

**COMMUNE DE LOUM**

**COMMUNIQUE N°04/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°04/A0NO/COMMUNELOUM/SG/CIPM/2024 DU 19 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BOUTIQUES AU MARCHE DE LOUM CHANTIER CIE, DANS LA COMMUNE LOUM, ARRONDISSEMENT LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique :**

L'entreprise ci-dessous, a etc. retenue comme adjudicataire relatif a l'Appel d'Offre suscit 

<b>Intitule du Projet</b>	<b>Adjudicataire</b>	<b>Montant TTC(FCFA)</b>	<b>D�lai D'ex�cution</b>
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BOUTIQUES AU MARCHE DE LOUM CHANTIER CIE, DANS LA COMMUNE LOUM, ARRONDISSEMENT LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	<b>L'ETS MANUELA &amp; CIE, BP: LOUM</b>  Tel: 651 79 55 98	<b>70 293 580 (Soixante-dix millions deux cent quatre-vingt-treize mille cinq cent quatre-vingt) Francs</b>	Cent-vingt-dix (120) jours

L'adjudicataire est invite   se pr senter d s publications du pr sent communique **au plus tard dans les Sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Secr tariat General de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de Lettre- Commande correspondant.

Les Soumissionnaires non retenus sont pri s de passer retirer leurs Offres et le proc s-verbal de

La Commission sous quinzaine du pr sent communique. Pass  ce d lai, ces Offres seront d truites Le pr sent communi  est  tabli ce jour, mois, an pour servir et valoir ce **qu'est** de droit.

LOUM le 16 Mai 2024

Le MAIRE

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

## COMMUNE DE BANGOU

**NATIONAL OPEN INVITATION TO TENDER NO13/AONO/C-BANGOU/CIPM-PCCM/2023 UNDER URGENT PROCEDURE OF 27/05/2026 FOR CONTRFILE AND SURVEILLANCE OF WORK ROAD LAGOU (CONCEPTION) DZEAGAP-LYCEE DE BAPA -CARREFOUR TOUPE AVEC 02 BRETelles ALLANT VERS CARREFOUR TI TIEKWE CHEKIEU ET AU LYCEE DE BAPA ( CARREFOUR DJEUWA) ET CARREFOUR FANKAM HENRI (DJEUKOUO)-CARREFOUR KEMPA IN BANGOU COUNCIL**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR) , N/A  
**IMPUTATION**  
2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

The Mayor of BANGOU Council, HAUTS-PLATEAUX Division, WEST Region, Project Owner and Contracting Authority, hereby launches an Open Invitation to Tender, under urgent procedure for controle and surveillance of work road lagou (conception) dzeagap-lycee de bapa -carrefour toupe avec 02 bretelles allant vers carrefour ti tiekwe chekieu et au lycee de bapa (carrefour djeuwa) et carrefour fankam henri ( djeukouo )-carrefour kempa in bangou council.

### 2. Consistance des prestations

The services which the subject of this Invitation to Tender shall include: the following missions:

Mission 1: Examination of the conformity to the project, visa of the studies and the execution project made by the company (EXE);

Mission 2: Directorate for the execution of works contracts (DET) scheduling, management and coordination of construction sites (OPC);

Mission 3: Assistance in provisional, final Acceptance Operations and during the warranty period.

### 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of these services is FCFA 15 000 000, including taxes.

### 4. Allotissement

see the copy join

### 5. Participation et origine

Participation in this National Invitation to Tender under the emergency procedure is open to controle and surveillance of work road lagou (conception) dzeagap-lycee de bapa -carrefour toupe avec 02 bretelles allant vers carrefour ti tiekwe chekieu et au lycee de bapa (carrefour djeuwa) et carrefour fankam henri ( djeukouo )-carrefour kempa in bangou council

### 6. Financement

he services which are the subject of this Invitation to Tender are financed by the Budget of the Fonds routier 2024,2025 and 2026 Financial Year.

### 7. Consultation du Dossier

he Tender File may be consulted as soon as this notice is published, during working hours, at the General Secretary of Bangou Council .

## 8. Acquisition du Dossier

The Tender File (DAO) shall be collected on presentation of the original receipt for the payment, at the Municipal Treasury of BANGOU Council, of a non-refundable amount of CFA francs 30,000 representing the cost of purchasing the Tender File.

When collecting the DAO, bidders must register and communicate their full address (telephone, e-mail, post office, fax, etc.).

## 9. Remises des offres

Under pain of rejection, each bid should be drafted in French or in English, in seven (07) copies including the original and six (06) copies, labelled as such, and submitted no later than 27 /06/2024 at 9:00 pm, against a receipt duly signed by the Service Head of bangou council.

## 10. Delai de Livraison

The maximum period provided for by the Project Owner for the delivery of the services which are the subject of this Invitation to Tender is twelve(12) months from the date of notification of the Service Order to start the services

## 11. Cautionnement Provisoire

Each bidder shall attach to his/her administrative documents, a bid bond issued by a first class bank approved by the Ministry of Finance, the list of which is provided in Document 11 of the DAO, and amounting to CFA franc 300 000 valid for ninety (90) days beyond the deadline for the validity of bids.

## 12. Recevabilité des Offres

As per the Special regulations governing the Invitation to Tender, the required administrative documents must be submitted in original copies or copies certified true by an administrative authority, otherwise they shall be rejected. They shall date not more than three (03) months prior to the initial date for the submission of bids or be issued after signing of the Invitation to Tender.

Any incomplete bid, as per the requirements of the Tender File, namely the absence of the bid bond issued by a first-ranked bank approved by the Ministry in charge of Finance or failure to comply with the model documents of the Tender File, shall be declared inadmissible and rejected without any appeal.

## 13. Ouverture des Plis

Bids shall be opened by the Internal Tenders Board on 27 /06/2024 at 10.00 p.m. prompt, at the former Head Office bangou council.

Bids shall be opened in two (02) phases.

### 15. Evaluation criteria

#### 1 S.1 Eliminary criteria

#### 15.2. Essential criteria

ec mco o ers w1 e assesse ase on t e

o owing essen 1a en ena:

ITEM

SCORE

A General presentation of the offer

03 points

B Understanding of the work required (observations on the ToR, organisation, action plan

15 points

Method of selecting the Contractor  
and staff mobilisation schedule)

c General experience of the Contractor in similar services

05 points

D

c. Phase one

Administrative and technical bids shall be opened in the presence of bidders or their duly mandated representatives.

d.Phase two

After the analysis of the administrative and technical bids, the opening of the financial bids will be carried out under the same conditions, at a later date, which will be communicated to the bidders who have the required legal capacity and who have obtained a technical capacity score of at least seventy points out of one hundred (70/100). Only one representative per bidder may attend this session.

## 14. Critères d'évaluation

Absence or non-compliance of a document in the administrative file beyond the 48 hours allowed by the Tenders Board;

- Absence of bid bond;
- False declarations or forged documents (the CIPM and the Contracting Authority reserve the right to authenticate any document of doubtful character);
- Absence in the technical offer of a section "execution methodology, organization and planning of the services";
- Failure to meet at least 70% of the essential criteria;
- Omission of a quantified price in the financial offer;
- Incomplete financial offer.

## 15. Attribution

The contract will be awarded to the bidder whose bid is assessed as the lowest and most compliant with the Tender File, i.e. the bidder with the highest combined technical and financial score will be awarded the contract and invited to negotiate the contract, if necessary.

## 16. Durée Validité des Offres

Bidders shall remain bound by their bids for a period of ninety (90) days from the closing date for receipt of bids.

## 17. Renseignements Complémentaires

Further information can be obtained during working hours at the following addresses:

*BANGOU le 27 Mai 2024*

*Le MAIRE*

**SIKAPIN Paul**



**COMMUNE DE LOUM**

**COMMUNIQUE N°02/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°03/A0NO/COMMUNELOUM/SG/CIPM/2024 DU 21 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVEE AUTOBLOQUANT DE L'ENTREE DE LA MORGUE MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique :**

L'entreprise ci-dessous, a etc. retenue comme adjudicataire relatif a l'Appel d'Offre suscite

Intitule du Projet	Adjudicataire	Montant TTC(FCFA)	Délai D'exécution
TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVEE AUTOBLOQUANT DE L'ENTREE DE LA MORGUE MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.	L'ETS YAJI, BP: LOUM Tel: 670 19 19 54/664 90 50 66	27 166 223 (Vingt? Sept millions cent soixante-six-mille deux cent vingt-trois) Francs	Quatre-vingt-dix (90) jours

L'adjudicataire est invite à se présenter dès publications du présent communique **au plus tard dans les Sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Secrétariat General de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de Lettre- Commande correspondant.

Les Soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres et le procès-verbal de

La Commission sous quinzaine du présent communique. Passé ce délai, ces Offres seront détruites Le présent communiqué est établi ce jour, mois, an pour servir et valoir ce **qu'est** de droit.

LOUM le 18 Avril 2024

Le MAIRE

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

# COMMUNE DE BIWONG BULU

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/  
AONO/PU//C-BBU/SG/CIPM/2024 DU 22/05/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
DE L'HOTEL DE VILLE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD  
FINANCEMENT : BUDGET FEICOM / COMMUNE DE BIWONG BULU, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de BIWONG BULU, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection d'une entreprise devant exécuter les travaux de construction de l'hôtel de ville de BIWONG BULU, Département du de la Mvila, Région du SUD.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux concernés par cet appel d'offre portent sur la construction d'un Hôtel de ville d'une superficie totale bâtie de 1289 m<sup>2</sup>. Il est composé d'un Bâtiment principal de type R+1 avec salle de fêtes plain-pied d'une superficie de 131 m<sup>2</sup>.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de deux cent quatre-vingt-seize millions quatre cent soixante-dix milles (296 470 000) de francs CFA pour les travaux et de Quatre millions neuf cent mille (4 900 000) de francs CFA pour la mise en œuvre du cahier de gestion environnemental et social.

## 4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment

- Lot 1 : Travaux préliminaires et installation de chantier
- Lot 2 : Terrassements et remblais
- Lot 2 : Travaux de béton, coffrage, et béton arme
- Lot 4 : Travaux de maçonnerie
- Lot 5 : Etanchéité et isolation
- Lot 6 : Couverture - faux plafond - charpente
- Lot 7 : Revêtements durs et souples
- Lot 8 : Plomberie sanitaire - protection incendie
- Lot 9 : Electricité : Courant fort - Courant faible - Climatisation - Ventilation – Désenfumage
- Lot 10 : Menuiserie métallique
- Lot 11 : Menuiserie Bois - Menuiserie Aluminium
- Lot 12 : Travaux de peinture
- Lot 13 : Aménagement extérieur - VRD
- Lot 14 : Mise en Œuvre du Cahier de Charge Environnemental et Social

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction de bâtiment recevant du public.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le budget du FEICOM et de la Commune de BIWONG BULU, Exercice 2024 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis, à la Mairie de la Commune de BIWONG BULU, Téléphone 672 72 60 77 / 683 68 90 96; dès publication du présent Avis

## 8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnement) sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de Cent cinquante mille (150 000) FCFA, paiement effectué à la recette municipale de la Commune de BIWONG BULU au titre des frais d'achat de dossier.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, et une version électronique desdites offres, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées à la Mairie de la Commune de BIWONG BULU, au **plus tard, le 26/06/2024 à 14 heures** ; heure locale et devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/ AONO/PU/C-BBU/SG/CIPM/2024 DU 22/05/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD FINANCEMENT : BUDGET FEICOM / COMMUNE DE BIWONG BULU EXERCICES 2024 ET SUIVANTS**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de huit (08) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celle-ci.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Cinq millions neuf cent vingt-neuf mille quatre cent (5 929400) francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et **aura lieu le 26/06/2024 à 15 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de BIWONG BULU. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Fausse déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)
- Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Offre financière incomplète.

### Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
B)	les références de l'entreprise	
C)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
D)	Délai d'exécution	
E)	l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières à hauteur de 50.000.000, (cinquante millions)	

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres.

#### 14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disant et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires

#### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

#### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Mairie de la Commune de BIWONG BULU, Tél : .....

**NB** : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »

*BIWONG-BULU le 22 Mai 2024*

*Le MAIRE*

***EBIA NDONGO Samuel***

**COMMUNE DE LOUM****DECISION N°01/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM Autorité Contractante**

1. Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
  2. La loi cadre N° 96/12 du 05 aout 1996 sur la gestion de l'environnement ;
  3. Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
  4. Loi N°2019/024/ du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
  5. Les textes régissant les corps de métiers
  6. Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marches Publics
  7. Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
  8. Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des Marches Publics ;
  9. Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
  10. L'Arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
  11. La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marches Publics,
  12. La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marches publics ;
  13. La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
  14. La Circulaire N°00001/RR/MINMAP/CAB du 25/04/2022 relative à l'application du Code des Marches Publics ;
  15. La Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;
1. Les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;
  2. Vu le procès-verbal de la session du 19 Avril 2024 de la Commission Interne des Marches Publics de la Commune de Loum ; D'autres textes spécifiques au domaine concerne par le marché.
1. **18. Considérant la Demande d'Appel d'Offre N°02/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 du 21 Février 2024 pour les TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE PREMIERE GARE-MOUSSOUKOU UP (INTER ROUTE MABOMBE R307) SUR 5 KM DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**

-DECIDE?

**Article 1er :** l'ETS KABIRO, BP : 50 LOUM, Tel : 677 75 74 40 est déclaré Adjudicataire de la Lettre Commande de l'Appel d'Offres N°02/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 du 21 Février 2024 susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- **Nature de In Lettre-Commande TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE PREMIERE GARE-MOUSSOUKOU UP (INTER ROUTE MABOMBE R307) SUR 5 KM DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**
- **Montant de in Lettre-Commande TTC de : 22 497 614 (Vingt-deux millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quatorze) francs CFA**
- **Délai d'exécution :** Quatre-vingt (90) jours calendaires

**Article 2 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.



## COMMUNE EDZENDOUAN

**DECISION MUNICIPALE N° 043 /24/DM/C.EDZ/SG DU 23 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NDZANA DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 03/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2024 DU 27 MARS 2024.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN,

- Vu** la constitution ;
  - Vu** la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et d'autres entités publiques ;
  - Vu** la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CG.CTD) ;
  - Vu** la loi 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'Exercice 2023
  - Vu** le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune rurale d'EDZENDOUAN ;
  - Vu** le Décret N° 2020/758 du 18 décembre 2020, portant nomination de Monsieur **KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba ;
  - Vu** l'Arrêté N° **000200/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire** à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
  - Vu** la Circulaire N°000000001/C/MINFI du 04 Janvier 2024 relative à l'exécution au suivi et au contrôle de l'exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2024 ;
  - Vu** L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT en procédure d'urgence N° 03/AONO/C-EDZ/SG /CIPM/2024 DU 27 MARS 2024
  - Vu** le Procès-verbal de la CIPM auprès de la Commune d'EDZENDOUAN du 16 MAI 2024 ;
  - Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EDZENDOUAN, par lettre N°03/24/C-EDZ/SG/CIPM du 16 MAI 2024 ;
- Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE

**Article 1er :** le soumissionnaire **ANDRESS BTP SARL** est attributaire du marché **des travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré de NDZANA dans la Commune D'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre suivant l'appel d'offres national ouvert N° 03/AONO/C-EDZ/SG /CIPM/2024 DU 27 Mars 2024, pour un montant TTC DE CFA : 23 998 362 (Vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent soixante-deux)** et un délai d'exécution de **03 (trois mois)** calendaires

**Article 2 :** la présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

EDZENDOUAN le 23 Mai 2024

Le MAIRE

**ZING SERGE DIEUDONNE**



**COMMUNE EDZENDOUAN**

**COMMUNIQUE N° 02/24/C/C-EDZ/SG DU 23/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX DE LA POSE DES PAVES A L'ESPLANADE DE LA PLACE DES FETES DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2024 DU 27 MARS 2024. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN FINANCEMENT : MINDDEVEL 2024**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN COMMUNIQUE ;  
PAR DECISION MUNICIPALE N° 041 /24/DM/C.EDZ/SG du 23 Mai 2024,  
le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :**

<b>RANG</b>	<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>MONTANT TTC (F.CFA)</b>	<b>MONTANT TTC en LETTRE (F.CFA)</b>	<b>DELAI d 'EXECUTION (MOIS)</b>
1 <sup>er</sup>	<b>ETS WESTERN INFORMATIQUE</b>  TEL : (+237) 698 89 24 67  BP : _____	9 910 152	Neuf millions neuf cent dix mille cent cinquante-deux	03 (TROIS MOIS)

**Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'EDZENDOUAN dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de marché y relatif.**

*EDZENDOUAN le 23 Mai 2024*

*Le MAIRE*

**ZING SERGE DIEUDONNE**

**COMMUNE EDZENDOUAN**

COMMUNIQUE N° 03/24/C/C-EDZ/SG DU 23/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NDZANA DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2024 DU 27 MARS 2024. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN FINANCEMENT : MINSANTE 2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN COMMUNIQUE ;  
PAR DECISION MUNICIPALE N° 043 /24/DM/C.EDZ/SG du 23 Mai 2024,  
le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

RANG	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F.CFA)	MONTANT TTC en LETTRE (F.CFA)	DELAI d 'EXECUTION (MOIS)
1 <sup>er</sup>	ANDRESS BTP SARL  TEL : (+237) 696 98 36 94  BP : _____	23 998 362	Vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent soixante-deux	03 (TROIS MOIS)

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'EDZENDOUAN dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de marché y relatif.

EDZENDOUAN le 23 Mai 2024

Le MAIRE

**ZING SERGE DIEUDONNE**

**COMMUNE DE LOUM**

**COMMUNIQUE N°05/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°05/A0NO/COMMUNELOUM/SG/CIPM/2024 DU 19 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTEGRÉ DE BABONG DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique :**

L'entreprise ci-dessous, a etc. retenue comme adjudicataire relatif a l'Appel d'Offre suscité

<b>Intitule du Projet</b>	<b>Adjudicataire</b>	<b>Montant TTC(FCFA)</b>	<b>Délai D'exécution</b>
TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTEGRÉ DE BABONG DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.	<b>L'ETS YAJI, BP: LOUM</b> <b>Tel: 670 19 19 54 / 664 90 50 66</b>	<b>29 998 294 (Vingt-neuf millions cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-quatorze) Francs</b>	Cent-vingt-dix (120) jours

L'adjudicataire est invité à se présenter dès publications du présent communiqué **au plus tard dans les Sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Secrétariat General de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de Lettre- Commande correspondant.

Les Soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres et le procès-verbal de La Commission sous quinze jours du présent communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites Le présent communiqué est établi ce jour, mois, an pour servir et valoir ce **qu'est** de droit.

LOUM le 17 Mai 2024

Le MAIRE

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0429- 24/ADC/DG/DG.M/DG.MTPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ÉTANCHÉITÉ DE LA TOITURE DE L'AÉROGARE-PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres N° **04/AONO/ADC/CIPM/2024 du 13/03/2024** ;

Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs et des offres techniques et financières ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés formulée par lettre N°084-24/ADC/CIPM/se du 24 mai 2024,

### DECIDE :

**ARTICLE 1**– Le marché pour les travaux de réfection de l'étanchéité de la toiture de l'aérogare-passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est attribué à la société **ALL PRO UNITED SARL**, Tél : 699 50 35 86, pour un montant toutes taxes comprises de **quatre-vingt-quinze millions cent trente-huit mille huit (95 138 008) francs CFA**, pour un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

**ARTICLE 2** – Le Gérant de la société **ALL PRO UNITED SARL** est invité à se présenter à la Direction Générale ( **Département de la Gestion Administrative des Marchés**) de la société Aéroports Du Cameroun SA, pour l'établissement dudit marché.

**ARTICLE 3**– La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 6 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

**COMMUNE DE TOUBORO**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/C-TBRO/CIPM-TBRO/2024 DU 06 JUIN 2024 ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE BENNE DE 15,5 TONNE DE 7 M3 AVEC ACCESSOIRES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TOUBORO, ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYOREY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Touboro, Autorité Contractante, lance pour le compte de la commune de Touboro, exercice 2024, un Appel d'Offres National Ouvert en vue de l'**acquisition d'une camionnette Benne de 15.5 TONNE DE 7 M3 AVEC ACCESSOIRES** pour le compte de la Commune de Touboro, Arrondissement de Touboro, Département du Mayo Rey, Région du Nord (en procédure d'urgence)

**2. Consistance des prestations**

La consistance de la fourniture, objet de l'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert, porte sur l'acquisition d'une **camionnette Benne de 15.5 TONNE DE 7 M3 AVEC ACCESSOIRES e de 15,5 TONNE DE 7 M3 AVEC ACCESSOIRES** pour le compte de la Commune de Touboro, en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quarante-cinq millions (45 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC)**.

**4. Allotissement**

**Lot unique.**

**5. Participation et origine**

La participation à l'Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions **aux concessionnaires automobiles agréés de droits camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine**. Par la présente consultation, les entreprises Intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

**6. Financement**

La fourniture objet du présent Appel d'Offres est financée sur **fonds propres de la Commune/exercice 2024**.

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'**hôtel de ville de Touboro au secrétariat particulier du maire** dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'offre peut être obtenu à l'Hôtel de Ville de Touboro au secrétariat particulier du maire dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance, de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la recette municipale de Touboro , contre quittance.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous-plis fermé, au secrétariat particulier du maire de la commune de Touboro au **plus tard le 03 juillet à 10 heures, heure locale** et devra porter la mention:

**Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert**  
**N°014/AONO/C-TBRO/CIPM-TBRO/2024 du 06 juin 2024**  
**ACQUISITION D'UNE CAMIONNE BENNE DE 15,5 TONNE DE 7 M3 AVEC ACCESSOIRES POUR LE**  
**COMPTE DE LA COMMUNE DE TOUBORO, ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO**  
**REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (03) mois à partir de la date de notification de l'ordre de service de démarrage par le chef service du marché.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **Neuf cent mille (900 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de Trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

**Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances.**

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps le **03 juillet 2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès, de la commune de Touboro, toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 14. Critères d'évaluation

### Critère éliminatoire :

- Critère n° 1A : Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48h de l'ouverture ;
- Critère n° 1B : Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Critère n° 1C : Offre financière Incomplète ;
- Critère n° 1D: Note technique Inférieur à 70%, de OUI;
- Critère n° 1E: Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

### Critères essentiels :

- Critère n° 2A : références du fabricant comptant pour 35 %. Production du certificat d'origine et de la lettre d'engagement du fabricant.
- Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 35 %. Justifier d'au moins trois livraisons de fournitures similaires au cours des trois dernière années ;
- Critère n° 2C : Non-conformité des caractéristiques techniques de la fourniture ;
- Critère n° 2D: Service Après-vente ;
- Critère n° 2E : délai de livraison comptant pour 30%. Respect des délais du DAO.

**L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive ou négative. Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoire entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70% de réponses positives au total sera requis pour être obtenu.** Seules les offres de prix des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la **moins-disante** et dont l'offre a été jugée techniquement apte.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'**Hôtel de ville de Touboro au Secrétariat Général.**

*TOUBORO le 6 Juin 2024*

*Le MAIRE*

**YANDAL Celestin**

**PREFET DE KOUSSERI**

**ADDITIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AONO/K23/CDPM/2024 DU .EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION  
D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASEDE MAKARY.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Consistance des prestations</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les travaux comprennent notamment : Travaux Préparatoires ; - Terrassement ; Fondations ; Maçonnerie-clévation ; Revetement Scellés ; Charpente-Couverture ; Plomberie sanitaire - Menuiserie Métallique &amp;Bois : Electricité ; - Peinture ; - V.R.D.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>LIRE PLUTOT:</b></p> <p>Les travaux comprennent notamment : Travaux Préparatoires, Etudes; -Terrassement ; Fondations ; Maçonnerie-clévation ; Charpente-Couverture ; Plomberie sanitaire - Menuiserie Métallique :</p> <p>Menuiserie Bois;</p> <p>Plomberie sanitaire; Electricité ;</p>

2	<b>Delai de Livraison</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre <b>(03) mois</b>.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>LIRE PLUTOT:</b></p> <p>Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre <b>(04) mois</b>.</p>



*KOUSSERI le 6 Juin 2024*

*Le PRÉFET*

**FOMBELE TAYEM MATHIAS**

**COMMUNE DE YAOUNDE IV**

**ADDITIF N°002/CA-YDE IV/2024 RELATIF A : - AVIS D'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/CA/YDE4/CIPM DU 14/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADARES SUR CERTAINES VOIES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV (TRONÇON 1 : AUBERGE BLEUE ODZA – MBANKOMO ASSI 1000 ML) ET (TRONÇON 2 : AWAE MAISON ROUGE – EWANKANG DERNIER POTEAU 1050 ML) ; - AVIS D'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/CA/YDE4/CIPM DU 14/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SUR CERTAINES VOIES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV (TRONÇON 1 : MONTÉ ZOÉ – PHOTO JEUNESSE) ET (TRONÇON 2 : AWAE CONCORDE – ANGA'A ASSI) ; - AVIS D'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/CA/YDE4/CIPM DU 14/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE AWAE CONCORDE – ANGA'A ASSI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV ;**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, au plus tard le <b>07/06/2024</b> à 13 heures, heure locale, et devra porter la mention :</p> <p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CA/YDE4/CIPM DU 14/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE AWAE CONCORDE – ANGA'A ASSI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 4, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV. "À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, au plus tard le <b>26/06/2024</b> à 13 heures, heure locale, et devra porter la mention :</p> <p><b>7 - SUBMISSION OF OFFERS</b></p> <p>Each Offer written in French or English in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, must reach the District Commune of Yaoundé IV, no later than <b>26/06/2024</b> at 1 p.m. local time, and must bear the words:</p>
<b>2</b>	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en l'ouverture des Offres administratives, des Offres techniques et des Offres financières.</p> <p>L'ouverture des Offres administratives, des Offres techniques et des Offres financières aura lieu le <b>17/06/2024</b> à 14 heures, heure locale par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p>

<b>2</b>	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en l'ouverture des Offres administratives, des Offres techniques et des Offres financières.</p> <p>L'ouverture des Offres administratives, des Offres techniques et des Offres financières aura lieu le <b>26/06/2024</b> à 14 heures, heure locale par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p> <p><b>10 - OPENING OF FOLDS</b></p> <p>The opening of the bids will be done in one step and will consist of the opening of the administrative offers, the technical offers and the financial offers.</p> <p>The opening of Administrative Bids, Technical Bids and Financial Bids will take place on <b>26/06/2024</b> at 2 p.m. local time by the Internal Procurement Commission of the District Municipality of Yaoundé IV.</p> <p>Only bidders may attend this opening session or be represented by a person of their choice.</p>
<b>3</b>	<b>Autres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 7 Juin 2024

Le MAIRE

**BIHINA EFFILA Gabriel**

## PRÉFECTURE DU DJEREM

COMMUNIQUE N° 025/C/H48/SAEF DU 21 MAI 2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Djerem, Autorité Contractante, communique, par Décision N°095/DP/H48/SAEF du 21 Mai 2024 portant publication de résultat d'ouverture des plis des soumissionnaires relatifs aux travaux d'aménagement et équipement du quartier féminin et mineur de la Prison Principale de Tibati (En procédure d'urgence), Objet de l'Avis d'Appel d'Offres N° 003/AONO/AC/CDPM-DJ/PP-TIB/2024 du 09/04/2024, le Marché y relatif est attribué aux **ETS NKAM NKAM**, BP Tibati, Tél : 677.20.13.98.

Ledit marché, d'un montant de **25.000.000 FCFA TTC**, sera exécuté dans un délai de Quatre (04) mois.

Financement : BIP 2024

Imputation budgétaire : 58 08 051 01 5110241 525619 282

Autorisation de dépense : **IZ 00068. /-**

*TIBATI le 21 Mai 2024*

*Le PRÉFET*

**SAFFO ROGER**

## CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°24/AONO/CR-LT/CIPM/2024 DU 07 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC  
ADMINISTRATIF AU LYCEE DE NYANON. DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU  
LITTORAL, PHASE I.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
58 25 771401 523314

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral lance, pour le compte de la Collectivité Territoriale dont il a la charge, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'un bloc Administratif **AU LYCEE DE NYANON. DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, PHASE I**, avec construction des rigoles et d'un mat de drapeau.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres :

- Les travaux préparatoires, études ;
- Terrassements ;
- Fondations
- Les maçonneries, élévation ;
- Charpente - couverture ;
- Menuiserie bois, métallique et Alu ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Enduits-plomberie et revêtement ;

VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-six millions quatre cent quatre-vingt-treize mille six cent dix (26 493 610)** francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).

### 4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont organisés en un lot

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupement d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le BIP du Conseil Régional du Littoral(MINESEC) de l'exercice 2024, Imputation : 220140/ 58 25 771401 523314.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics du Conseil Régional du Littoral sis à Bonanjo.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage dans les locaux du Conseil Régional, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**. Au titre des frais d'achat de dossier, à la Recette Régionale du Littoral. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Les Offres sont établies en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires (un (01) original et six (06) copies, marquées comme tels. **Une version numérique des offres gravée sur CD-ROM ou clé USB doit également être transmise**. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir au Conseil Régional du Littoral, sis à Bonanjo au plus tard le 02 JUILLET 2024 à 12h, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°24/AONO/LT/CR/CIPM DU 07 JUIN  
2024**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU LYCEE DE NYANON.  
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, PHASE I**

**À N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cinq cent vingt-neuf mille huit cent soixante-douze (529 872) FCFA** valable pendant cent vingt (120) jours au-delà du délai de validité des Offres et établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs Offres respectives.

Elle aura lieu le 02 JUILLET 2024 à **13 heures**, heure locale, dans la salle de conférences

## 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

14.1.1 Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;

14.1.2 Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;

14.1.3 Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (la CIPM se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);

14.1.4 Note technique inférieure à 80%de « oui » ;

14.1.5 Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans le BPU ou DQE ;

14.1.6 Absence d'un sous-détail des prix.

14.1.7 Offre financière inférieur à 95 % du cout prévisionnel

### 14.2 Critères essentiels de qualification :

14.2.1 Présentation générale de l'Offre .....oui/non;

14.2.2 Références de l'entreprise dans les réalisations similaires.....oui/non ;

14.2.3 Qualification et expérience du Personnel Clé.....oui/non ;

14.2.4 Méthodologie et planning.....oui/non ;

14.2.5 Moyens logistiques (matériels utilisés) .....oui/non ;

14.2.6 Rapport de visite du site assorti des photos.....oui/non;

14.2.7 Chiffre d'affaire .....oui/non ;

14.2.8 Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, signé..... oui/non ,

NB : seules les offres ayant obtenues une note technique d'au moins 80% de oui des sous critères essentiels seront admises à l'évaluation de leur offre financière.

**15. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la **moins disant** TTC en incluant le cas échéant les rabais proposés

NB : Les entreprises catégorisées sont prioritaires

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Conseil Régional du Littoral sis à Douala Bonanjo.

**Dénonciation des cas de corruption**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP, aux numéros ci-après : **673 205 725** ou **699 370 748**

**Additif à l'Appel d'Offres**

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

*DOUALA le 7 Juin 2024*

*Le PRÉSIDENT*

**BANLOG Polycarpe**



**COMMUNE DE LOUM****DECISION N°03/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ.**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM Autorité Contractante**

1. Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
  2. La loi cadre N° 96/12 du 05 aout 1996 sur la gestion de l'environnement ;
  3. Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
  4. Loi N°2019/024/ du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
  5. Les textes régissant les corps de métiers
  6. Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marches Publics
  7. Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
  8. Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des Marches Publics ;
  9. Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
  10. L'Arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
  11. La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marches Publics,
  12. La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marches publics ;
  13. La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
  14. La Circulaire N°00001/RR/MINMAP/CAB du 25/04/2022 relative à l'application du Code des Marches Publics ;
  15. La Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;
- 
1. Les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;
  2. Vu le procès-verbal de la session du 19 Avril 2024 de la Commission Interne des Marches Publics de la Commune de Loum ; D'autres textes spécifiques au domaine concerne par le marché.
- 
1. **18.** Considérant la Demande d'Appel d'Offre **N°01/A0NO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 du 22 Février 2024 pour les travaux de construction d'un pont sur le cours d'eau Wake dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum, Département du Mounjo, Région du Littoral en Procédure d'urgence.**

-DECIDE?

Article 1er : l'ETS KABIRO, BP : 50 LOUM, Tel : 677 75 74 40 est déclaré Adjudicataire de la Lettre Commande de l'Appel d'Offre N°01/A0NO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 du 22 Ferrier 2024 susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- **Nature de In Lettre-Commande** Travaux de construction d'un pont sur le cours d'eau Mbeté dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum, Département du Mounjo, Région du Littoral.
- **Montant de in Lettre-Commande TTC de : 62 499 999 (Soixante-deux millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf-mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) francs CFA**
- **Délai d'exécution** : Cent-vingt (120) jours calendaires

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.



**COMMUNE EDZENDOUAN**

**COMMUNIQUE N° 04/24/C/C-EDZ/SG DU 27/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES FOURNITURES EN EQUIPEMENT DU MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTE INEGRE DE NDZANA LOT 1 ET EDZENDOUAN LOT 2 DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, SUIVANT LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/C-EDZ/SG/CIPM/ 2024 DU 11 AVRIL 2024 MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN FINANCEMENT : MINSANTE 2024**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN COMMUNIQUE ;  
PAR DECISION MUNICIPALE N° 044 /24/DM/C.EDZ/SG du 27 Mai 2024,  
le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

LOT	RANG	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F.CFA)	MONTANT TTC en LETTRE (F.CFA)	DELAI d 'EXECUTION (MOIS)
1	1 <sup>er</sup>	ETS JOYCE SERVICES TEL : (+237) 696 77 12 27 BP : _____	7 689 920	Sept millions six cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent vingt	02 (Deux MOIS)
2	1 <sup>er</sup>	ETS ESPERANCE TEL : (+237) 656 76 12 70 BP : _____	7 630 295	Sept millions six cent trente mille deux cent quatre-vingt-quinze	02 (Deux mois)

Lesdits attributaires sont par conséquent invités à se présenter à la Mairie d'EDZENDOUAN dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet des marché y relatifs.

EDZENDOUAN le 23 Mai 2024

Le MAIRE

**ZING SERGE DIEUDONNE**

## COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

**DECISION MUNICIPALE N° 99BIS/DM/CA.BFM 1 ER /2024PORTANT ADDITIF AL' ATTRIBUTION D'UN  
MARCHE PUBLIC**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR LA PIECE JOINTE

*BAFOUSSAM le 3 Juin 2024*

*Le MAIRE*

***NGNANG Cyrille***

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUEN°1392-24/ADC/DG/DG.M/DG.MTPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL  
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 13/03/2024**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Le marché pour les travaux de réfection de l'étanchéité de la toiture de l'aérogare-passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, a été attribué à la société **ALL PRO UNITED SARL**, Tél : 699 50 35 86, pour un montant toutes taxes comprises de **quatre-vingt-quinze millions cent trente-huit mille huit (95 138 008) francs CFA**, pour un délai d'exécution de **trois (03) mois**

Les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 6 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

## PREFET DE KOUSSERI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 002/AONO/K23/CDPM/2024 DU EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE  
L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE WAZA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, le Préfet du Département du Logone et Chari, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Waza.

### 2. Consistance des prestations **New(Additif)**

#### LIRE PLUTOT:

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires, Etudes;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-clévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Plomberie sanitaire
- Menuiserie Métallique :

Menuiserie Bois;

Plomberie sanitaire;  
Electricité ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préliminaires est de Trente Millions (30 000 000) FCFA.

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat particulier de la Préfecture de Kousseri des publications du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services du secrétariat particulier de la Préfecture de Kousseri sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette des finances de Kousseri d'une somme non remboursable de 30 000 (Trente Mille) francs CFA, payable à la Recette des finances de Kousseri.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les services du secrétariat particulier du Préfet du Logone et Chari contre récépissé, au plus tard le 05/07/2024 à 13 Heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
002/AONO/K23/CDPM/2024 DU EN PROCEDURE  
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION  
D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE WAZA.**

## 10. Délai de Livraison **New(Additif)**

### LIRE PLUTOT:

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre **(04) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 600 000 (Six Cent Mille) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05/07/2024 à 14 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès de la Préfecture de Kousseri dans la salle de réunions.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances;

2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;

3- La note technique inférieure à 70% des "oui".

4. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être

impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

1. Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ; oui/non

2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 50 millions oui/non

3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; oui/non

4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); oui/non

5. Les matériels essentiels (Camion benne. Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison)

» oui/non

6. la proposition technique (Installation du chantier, organigramme de chantier ;

Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) oui/non

7. Une déclaration sur le soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Préfecture de Kousséri, dès publication du présent avis.

*KOUSSERI le 6 Juin 2024*

*Le PRÉFET*

**FOMBELE TAYEM MATHIAS**



## PREFET DE KOUSSERI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AONO/K23/CDPM/2024 DU .EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE  
L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE MAKARY.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de L'exercice 2024, le Préfet du Département du logone et Chari, Autorité contractante Lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de l'inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de MAKARY.

### 2. Consistance des prestations **New(Additif)**

#### LIRE PLUTOT:

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires, Etudes;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-clévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Plomberie sanitaire
- Menuiserie Métallique :

Menuiserie Bois;

Plomberie sanitaire;  
Electricité ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Trente Millions (30 000 000) FCFA.

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat particulier de la Préfecture de Kousseri dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services du secrétariat particulier de la Préfecture de Kousseri sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette des Hnances de Kousseri d'une somme non remboursable de 30 000 (Trente Mille) francs CFA, payable à la Recette des finances de Kousseri.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les services du secrétariat particulier du Préfet du Logone et Cliari contre récépissé, au plus tard le 05/07/2024 à 13 Heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
001/AONO/K23/CDPM/2024 DU .EN PROCEDURE  
D'URGENCE POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION  
D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASEDE MAKARY.**

## 10. Delai de Livraison **New(Additif)**

### LIRE PLUTOT:

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre **(04) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 600 000 (Six Cent Mille) Francs CFA etvalable pendant trente (30) jours audelà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en or^aux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Souspréfet, ..), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Exiles doivent dater demoins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offreincomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premia- ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05/07/2024 à 14 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès de la Préfecture de Kousseri dans la salle de réunions.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une caution desoumission établie parune banque depremier ordre agréée parleMinistère chargé des finances;
  2. La Fausse dédatation ou pièce falsifiée;
  3. La note tedinique inférieure à 70% des "oui".
  4. La pièce administrative tion conforme etnon régularisée dans les 48 heures;
- Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domidliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### 2. Critères essentiels

1. Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ; oui/non
  2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources finandères supérieure ou égale à 50 millions oui/non
  3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; oui/non
  4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le ebanHer (Personnels du chantier); oui/non
  5. Les matériels essentiels ((Camion benne, Petits outille de chantier et Véhicule de liaison oui/non
  6. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation deséquipes. Mesures d'hygiène) oui/non
  7. Une déclaration sur llionneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non
- Seu/s les souniJssionnsures ayant obtenu une notede 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'oJfre financière.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aété reconnue conforme pour 1essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéantles rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engages par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Préfecture de Kousscri, dès puldkation du présent avis.

*KOUSSERI le 6 Juin 2024*

*Le PRÉFET*

**FOMBELE TAYEM MATHIAS**

**COMMUNE DE LOUM**

**COMMUNIQUE N°03/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°01/A0NO/COMMUNELOUM/SG/CIPM/2024 DU 22 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE COURS D'EAU MBETE, DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique :  
L'entreprise ci-dessous, a etc. retenue comme adjudicataire relatif a l'Appel d'Offre suscite

Intitule du Projet	Adjudicataire	Montant TTC(FCFA)	Délai D'exécution
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE COURS D'EAU MBETE, DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. EN PROCEDURE D'URGENCE,	L'ETS KABIRO, BP: 50 LOUM  Tel: 677 75 74 40	62 499 999 (Soixante-deux? millions-quatre-cent quatre? vingt-dix-neuf-mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf )Francs	

L'adjudicataire est invite à se présenter dès publications du présent communique **au plus tard dans les Sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Secrétariat General de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de Lettre- Commande correspondant.

Les Soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres et le procès-verbal de

La Commission sous quinzaine du présent communique. Passé ce délai, ces Offres seront détruites Le présent communiqué est établi ce jour, mois, an pour servir et valoir ce **qu'est** de droit.

LOUM le 29 Avril 2024

Le MAIRE

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

**COMMUNE DE LOUM****DECISION N°05/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ.**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM Autorité Contractante**

1. Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
2. La loi cadre N° 96/12 du 05 aout 1996 sur la gestion de l'environnement ;
3. Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
4. Loi N°2019/024/ du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
5. Les textes régissant les corps de métiers
6. Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marches Publics
7. Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
8. Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des Marches Publics ;
9. Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
10. L'Arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
11. La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marches Publics,
12. La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marches publics ;
13. La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
14. La Circulaire N°00001/RR/MINMAP/CAB du 25/04/2022 relative à l'application du Code des Marches Publics ;
15. La Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;

1. Les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;
2. Vu le procès-verbal de la session du 08 Mai 2024 de la Commission Interne des Marches Publics de la Commune de Loum ; D'autres textes spécifiques au domaine concerne par le marché.
  1. Vu le procès-verbal de la session du 15 Mai 2024 de la Commission Interne des Marches Publics de la Commune de Loum ; D'autres textes spécifiques au domaine concerne par le marché.
  1. **18.** Considérant la Demande d'Appel d'Offre **N°05/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 DU PORTANT TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTEGRÉ DE BABONG DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**

-DECIDE?

Article 1er : l'ETS YAJI, BP : 50 LOUM, Tel : 670 19 19 54 / 664 90 50 66 est déclaré Adjudicataire de la Lettre Commande de l'Appel d'Offres N°05/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 du 08 Avril 2024 susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- **Nature de In Lettre-Commande** TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTEGRÉ DE BABONG DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL
- **Montant de in Lettre-Commande TTC de : 29 998 294 (Vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-quatorze) francs CFA**

**Délai d'exécution** : Cent-vingt (120) jours calendaires

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.



## PREFET DE KOUSSERI

**ADDITIF N°002 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/K23/CDPM/2024 DU 06/06/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DEL'EDUCATION DE BASE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. REGION DE L'EXTREME-NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Consistance des prestations
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les travaux comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux Préparatoires ;</li> <li>Terrassement ;</li> <li>Fondations ;</li> <li>Maçonnerie-élévation ;</li> <li>Revêtement Scellés ;</li> <li>Charpente-Couverture ;</li> <li>Plomberie sanitaire</li> <li>Menuiserie Métallique &amp; Bois ;</li> <li>• Electricité ;</li> <li>Peinture ;</li> <li>- V.R.D.</li> </ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>LIRE PLUTOT:</b></p> <p>Les travaux comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux Préparatoires, Etudes;</li> <li>- Terrassement ;</li> <li>Fondations ;</li> <li>Maçonnerie-élévation ;</li> <li>Charpente-Couverture ;</li> <li>Plomberie sanitaire</li> <li>- Menuiserie Métallique :</li> </ul> <p>Menuiserie Bois;</p> <p>Plomberie sanitaire;</p> <p>Electricité ;</p>

2	Delai de Livraison
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre <b>(03) mois</b>.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>LIRE PLUTOT:</b></p> <p>Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre <b>(04) mois</b>.</p>





*KOUSSERI le 6 Juin 2024*

*Le PRÉFET*

**FOMBELE TAYEM MATHIAS**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0427- 24/ADC/DG/DG.M/DG.MT/RTMPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉFECTION DE L'ÉTANCHÉITÉ AU-DESSUS DES SALLES D'EMBARQUEMENT A-32, B-32 ET A-11 DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;  
Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;  
Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A.  
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;  
Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;  
Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes  
Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA  
Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;  
Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 07/AONO/ADC/CIPM/2024 du 22/03/2024** ;  
Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières ;  
Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés formulée par correspondance n°088-24/ADC/CIPM/se du 28 mai 2024.

### DECIDE :

**ARTICLE 1.**– Le marché relatif à la réfection de l'étanchéité au-dessus des salles d'embarquement A-32, B-32 et A-11 de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Douala, est attribué à la société **ALL PRO UNITED SARL, BP : 3787 Douala, Tél : 699 55 78 72 / 699 50 35 86**, pour un montant toutes taxes comprises de **soixante-dix-sept millions deux cent trente-cinq mille huit cent quarante (77 235 840) FCFA et un délai d'exécution de trois (03) mois.**

**ARTICLE 2.**– Le Gérant de la société **ALL PRO UNITED SARL**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroport Du Cameroun SA, pour l'établissement dudit marché.

**ARTICLE 3.**– La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 6 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

## COMMUNE EDZENDOUAN

**DECISION MUNICIPALE N° 044 /24/DM/C.EDZ/SG DU 27 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES FOURNITURES EN EQUIPEMENT DU MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTE INEGRE DE NDZANA LOT 1 ET EDZENDOUAN LOT 2 DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, SUIVANT LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/C-EDZ/SG/CIPM/ 2024 DU 11 AVRIL 2024**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN,

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et d'autres entités publiques ;
- Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CG.CTD);
- Vu la loi 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'Exercice 2023
- Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune rurale d'EDZENDOUAN ;
- Vu le Décret N° 2020/758 du 18 décembre 2020, portant nomination de Monsieur **KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba;
- Vu l'Arrêté N° **000200/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire** à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
- Vu la Circulaire N°000000001/C/MINFI du 04 Janvier 2024 relative à l'exécution au suivi et au contrôle de l'exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2024 ;

### **Vu la demande de cotation N° 01/DC/C-EDZ/SG/CIPM/ 2024 DU 11 AVRIL 2024**

- Vu le Procès-verbal de la CIPM auprès de la Commune d'EDZENDOUAN du 13 MAI 2024 ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EDZENDOUAN, par lettre N°04 et 05/24/C-EDZ/SG/CIPM du 16 MAI 2024;

Considérant les nécessités de service ;

**DECIDE**

**Article 1er : les soumissionnaires ETS JOYCE SERVICES et ETS ESPERANCE sont attributaires du marché DES FOURNITURES EN EQUIPEMENT DU MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTE INEGRE DE NDZANA LOT 1 ET EDZENDOUAN LOT 2 DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, SUIVANT LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/C-EDZ/SG/CIPM/ 2024 DU 11 AVRIL 2024, respectivement, pour des montants**

**TTC DE CFA et délais ci-après : 7 689 920 (Sept millions six cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent vingt), délai d'exécution de 02 (deux mois) calendaires et 7 630 295 (Sept millions six cent trente mille deux cent quatre-vingt-quinze), délai d'exécution de 02 (deux mois) calendaires**

**Article 2** : la présente décision sera communiquée et publiée partout ou besoin sera.

*EDZENDOUAN le 23 Mai 2024*

*Le MAIRE*

**ZING SERGE DIEUDONNE**



**COMMUNE DE YAOUNDE IV**

**ADDITIF N°001/CA-YDE IV/2024 RELATIF A : - AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/CA/YDE4/CIPM DU 13/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SALLES ATELIERS EN HÔTELLERIE, RESTAURATION ET INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES RÉGIONAL DE MIMBOMAN (CMPJREMI), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV ; - AVIS D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/CA/YDE4/CIPM DU 13/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION ET D' ACTIONS COMMUNAUTAIRES (CEAC) TYPE A NKOMO CENTRE ADMINISTRATIF LIEU DIT STADE ABEGA, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV, PHASE 1 ; - AVIS D'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/CA/YDE4/CIPM DU 13/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES REGIONAL DE MIMBOMAN (CMPJREMI), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV ;**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, au plus tard le <b>14/06/2024</b> à 13 heures, heure locale, et devra porter la mention :</p> <p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CA/YDE4/CIPM DU 13/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES REGIONAL DE MIMBOMAN (CMPJREMI), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV. "À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, au plus tard le <b>24/06/2024</b> à 13 heures, heure locale, et devra porter la mention :</p> <p><b>7 - SUBMISSION OF OFFERS</b></p> <p>Each Offer written in French or English in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, must reach the District Commune of Yaoundé IV, no later than <b>24/06/2024</b> at 1 p.m. local time, and must bear the words:</p>

2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en l'ouverture des Offres administratives, des Offres techniques et des Offres financières.</p> <p>L'ouverture des Offres administratives, des Offres techniques et des Offres financières aura lieu le <b>14/06/2024</b> à 14 heures, heure locale par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p>

<b>2</b>	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en l'ouverture des Offres administratives, des Offres techniques et des Offres financières.</p> <p>L'ouverture des Offres administratives, des Offres techniques et des Offres financières aura lieu le <b>24/06/2024</b> à 14 heures, heure locale par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p> <p><b>10 - OPENING OF FOLDS</b></p> <p>The opening of the bids will be done in one step and will consist of the opening of the administrative offers, the technical offers and the financial offers.</p> <p>The opening of Administrative Bids, Technical Bids and Financial Bids will take place on <b>24/06/2024</b> at 2 p.m. local time by the Internal Procurement Commission of the District Municipality of Yaoundé IV.</p> <p>Only bidders may attend this opening session or be represented by a person of their choice.</p>
<b>3</b>	<b>Autres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 7 Juin 2024

Le MAIRE

**BIHINA EFFILA Gabriel**

**COMMUNE DE MATOMB**

**ADDITIF N°17 DU 10 JUIN 2024 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°06/AONO/C.MATOMB/SIGAMP/CIPM-PCCM/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 30 AVRIL 2024  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA  
SURVEILLANCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3  
DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, seront déposées le **10 juin 2024** à 14 heures contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes ( **DPPP**).

Elles devront porter la mention :

« **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**

**N°06/AONO/C.MATOMB/SG/CIPM-PCCM/2024 DU 03 MAI 2024 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance pour les travaux de construction de dix (10) logements de type T2 et T3 dans la Commune de MATOMB, Département du NYONG ET KELLE, Région du CENTRE.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

**Lire plutot**

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, seront déposées le 014 juin 2024 à 14 heures contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (DPPP).

Elles devront porter la mention :

« **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**

**N°06/AONO/C.MATOMB/SG/CIPM-PCCM/2024 DU 30 AVRIL 2024 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance pour les travaux de construction de dix (10) logements de type T2 et T3 dans la Commune de MATOMB, Département du NYONG ET KELLE, Région du CENTRE.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**



2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 010 juin 2024 à 15 heures heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du <b>Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)</b> au siège du <b>FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)</b>. L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.</p> <p><b>a.Premier temps :</b> <b>L'ouverture des offres administratives et techniques</b> se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p> <p><b>b.Deuxième temps :</b> <b>A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions</b>, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en <b>capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100)</b>. Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 14 juin 2024 à 15 heures heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du <b>Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)</b> au siège du <b>FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)</b>.</p>
3	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

MATOMB le 10 Juin 2024

Le MAIRE

**BITOUNDE II**

**COMMUNE D'AYOS**

**ADDITIF 1 N° 08 /AD/C-AYOS/2024 DU 07/06/2024. RELATIF À LA L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°26/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MBAKA (ECOLE) - ATONG (CHEFFERIE) (9 KM), DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 12/06/2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 26 /AONO/C-AYOS/CIPM/2024 du 02/05/2024 En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien de la route Mbaka (Ecole) - Atong (Chefferie) (9 km), dans la Commune d'Ayos. <b>Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.</b> <b>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le <b>26/06/2024</b> à 11 heures.</p>
2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 12/06/2024 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 1<sup>er</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),</li><li>- 2<sup>eme</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)</li><li>- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).</li></ul> <p>Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le <b>26/06/2024</b> dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos. Ces modifications sont à prendre en compte dans tout le reste du DAO. Le reste sans changement. /-</p>

AYOS le 7 Juin 2024

Le MAIRE

**MISSI Jean Paul**

# PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N°030/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2024 DU 06 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION  
DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°009/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2024 DU 20/03/2024 POUR PLANTATION DES ARBRES  
POUR LA STABILISATION DES ROUTES REHABILITEES PAR LA METHODE HIMO DANS LE  
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

**Nom du Projet :** Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad  
**Numéro du Crédit :** IDA 6643 - CM  
**Description du Marché :** Plantation des arbres pour la stabilisation des routes réhabilitées par la méthode HIMO dans le Département du Logone et Chari

**Délai d'exécution :** six cent trente(630) jours.

**Lot 1 : Commune de Makary ; itinéraire Maltam-Bodo (100 km)**

## SOUSSIONNAIRE RETENU

<b>NOM</b>	<b>Groupement SAHELI-Ets BANDA &amp; FILS</b>
<b>ADRESSE</b>	Tel : 670 312 120 ; BP : 816 Maroua
<b>MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT</b>	290 728 310 F CFA
<b>MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE</b>	349 113 110 F CFA
<b>MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)</b>	349 113 110 F CFA

**Lot 2 : Commune de Makary ; itinéraire Bodo-Makary (54 km)**

## SOUSSIONNAIRE RETENU

<b>NOM</b>	<b>Ets PIFAD</b>
<b>ADRESSE</b>	Tel : 675745059/697457933 ; BP : Yaoundé
<b>MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT</b>	179 786 138 F CFA

MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE 207 295 508 F CFA

MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC) 207 295 508 F CFA

## SOUSSIONNAIRE EVALUE

### NOM

### ABIOGET

### ADRESSE

Tel : 696702791 ; BP : 127 Maroua ; Email : [contact@abioget.org](mailto:contact@abioget.org)

MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT 181 196 805 F CFA

MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE 207 669 155 F CFA

### MOTIF DE REJET

Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante

### Lot 3 : Communes de Kousséri/Logone Birni ; itinéraire Kousséri-Zimado (100 km)

## SOUSSIONNAIRE RETENU

### NOM

### ABIOGET

### ADRESSE

Tel : 696702791 ; BP : 127 Maroua ; Email : [contact@abioget.org](mailto:contact@abioget.org)  
*KOUSSERI le 6 Juin 2024*

MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT 340 714 734 F CFA

MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE 348 957 762 F CFA

*Le COORDONNATEUR*

**ABICHO MAHAMAT**

MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC) 348 957 762 F CFA

Le présent communiqué, qui tient lieu de main levée de la garantie de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 1390-24/ADC/DG/DG.M/DG.MT/RTM IMPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 22 MARS 2024**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Le marché relatif à la réfection de l'étanchéité au-dessus des salles d'embarquement A-32, B-32 et A-11 de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Douala, a été attribué à la société **ALL PRO UNITED SARL ; BP : 3787 Douala, Tél : 699 55 78 72 / 699 50 35 86**, pour un montant toutes taxes comprises **desoixante-dix-sept millions deux cent trente-cinq mille huit cent quarante (77 235 840) FCFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 6 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

**COMMUNE DE LOUM****DECISION N°04/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ.**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM Autorité Contractante**

1. Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
  2. La loi cadre N° 96/12 du 05 aout 1996 sur la gestion de l'environnement ;
  3. Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
  4. Loi N°2019/024/ du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
  5. Les textes régissant les corps de métiers
  6. Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marches Publics
  7. Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
  8. Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des Marches Publics ;
  9. Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
  10. L'Arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
  11. La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marches Publics,
  12. La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marches publics ;
  13. La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
  14. La Circulaire N°00001/RR/MINMAP/CAB du 25/04/2022 relative à l'application du Code des Marches Publics ;
  15. La Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;
- 
1. Les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;
  2. Vu le procès-verbal de la session du 08 Mai 2024 de la Commission Interne des Marches Publics de la Commune de Loum ; D'autres textes spécifiques au domaine concerne par le marché.
- 
1. **18.** Considérant la Demande d'Appel d'Offre N°04/AONO/COMMUNE-LOUM/CIPM/2024 DU 19 MARS 2024 PORTANT EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BOUTIQUES AU MARCHÉ DE LOUM CHANTIER CIE, DANS LA COMMUNE LOUM, ARRONDISSEMENT LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

-DECIDE?

Article 1er : l'ETS MANUELA & CIE, BP : 50 LOUM, Tel : 651 79 55 98 est déclaré Adjudicataire de la Lettre Commande de l'Appel d'Offres N°04/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 du 08 Avril 2024 susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- **Nature de In Lettre-Commande TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BOUTIQUES AU MARCHÉ DE LOUM CHANTIER CIE, DANS LA COMMUNE LOUM, ARRONDISSEMENT LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**
- **Montant de in Lettre-Commande TTC de : 70 293 580 (Soixante-dix millions deux cent quatre-vingt-treize mille cinq cent quatre-vingt) francs CFA**
- **Délai d'exécution** : Cent-vingt (120) jours calendaires

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.



## COMMUNE DE BANGOU

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°11./AONO/C-BGOU/ST/CIPM-RT/2024OF  
N°011/AONO/C-BANGOU/SG DU 27/05/2026 FOR ENTRETIEN DES TRONEONS DE ROUTES LAGOO  
(CONCEPTION) DZEAGAP-LYCEE DE BAPA -CARREFOUR TOUPE AVEC 02 BRETelles ALLANT VERS  
CARREFOUR TI TIEKWE CHEKIEU ET AU LYCEE DE BAPA (CARREFOUR DJEUWA) ET CARREFOUR  
FANKAM HENRI (DJEUKOUO)-CARREFOUR KEMPA IN BANGOU COUNCIL IN EMERGENCY PROCEDING.**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR) , N/A  
**IMPUTATION**  
2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

As part of the execution of the public investment budget, the MAYOR of the town of Bangou, Contracting Authority, is launching an emergency procedure National Competitive Bidding Open FOR Entretien des troncons de routes Lagou (Conception) Dzeagap-Lyceee de Bapa -Carrefour Toupe avec 02 bretelles allant vers Carrefour Ti Tiekwe Chekieu et au Lycee de Bapa (Carrefour Djeuwa) et Carrefour Fankam Henri (Djeukouo )-Carrefour Kempa IN BANGOU COUNCIL IN EMERGENCY PROCEDING.

### 2. Consistance des prestations

The works, which are the subjectof this open national invitation to tender shall include:

- INSTALLATION;
- NETIOYAGE ET TERRASSEMENTS;
- CHAUSSEE
- ASSAINISSEMENT-DRAINAGE;
- DIVER

### 3. Cout Prévisionnel

The work covered by this Call fot tender is funded by Bangou council -Fonds-routier for the fiscal year 2024,2025 and 2026.

### 4. Allotissement

see copy join

### 5. Participation et origine

Participation in this Invitation to tender shall be open to Cameroonian-based enterprises with experience in the domain.

### 6. Financement

The work covered by this Call fot tender is funded by Bangou council -Fonds-routier for the fiscal year 2024,2025 and 2026.

### 7. Consultation du Dossier

see copy join

### 8. Acquisition du Dossier

see copy join



## 9. Remises des offres

see copy join

## 10. Delai de Livraison

SEE COPY JOIN

## 11. Cautionnement Provisoire

see copy join

## 12. Recevabilité des Offres

see copy join

## 13. Ouverture des Plis

see copy join

## 14. Critères d'évaluation

Criteres essentiels

- Presentation generale de l' offre( oui/non)
- References de l'entreprise dans les realisations similaires (oui/non);
- Personnels ( oui/non);
- Methodologie d' execution ( oui/non)
- Moyens Materiels et logistiques compatible avec le travail a effectuer ( oui/non);
- Offre financiere ( oui/non) ;

## 15. Attribution

Le marche sera attribue au soumissionnaire presentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacites techniques et administratives requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours a partir de la date initiale fixee pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complementaires d'ordre techniques peuvent etre obtenus aupres du service des marches de la Mairie de BANGOU

*BANGOU le 27 Mai 2024*

*Le MAIRE*

**SIKAPIN Paul**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 1391-24/ADC/DG/DG.M/DG.MT/RTM IMPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 13 MARS 2024**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Le marché relatif à la réfection de l'étanchéité de l'auvent de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Maroua-Salak (Phase II), a été attribué à la société **EQUATION PLUS SARL** ; BP : 5913 Yaoundé, Tél : 677 66 41 30 / 677 72 99 98, pour un montant toutes taxes comprises de **soixante-treize millions huit cent soixante-quinze mille trois cent soixante-quinze (73 875 375) FCFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 6 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

**COMMUNE EDZENDOUAN**

**COMMUNIQUE N° 01/24/C/C-EDZ/SG DU 23/05/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'AFAN-MVIE DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2024 DU 27 MARS 2024. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN FINANCEMENT : MINEDUB 2024**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN COMMUNIQUE ;  
PAR DECISION MUNICIPALE N° 040 /24/DM/C.EDZ/SG du 23 Mai 2024,  
le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :**

<b>RANG</b>	<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>MONTANT TTC (F.CFA)</b>	<b>MONTANT TTC en LETTRE (F.CFA)</b>	<b>DELAI d 'EXECUTION (MOIS)</b>
1 <sup>er</sup>	<b>ETS MAJAD-BATISSES</b>  TEL : (+237) 656 76 75 65  BP : _____	20 000 000	VINGT MILLIONS	03 (TROIS MOIS)

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'EDZENDOUAN dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de marché y relatif.

*EDZENDOUAN le 23 Mai 2024*

*Le MAIRE*

**ZING SERGE DIEUDONNE**

**COMMUNE DE LOUM****DECISION N°02/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM Autorité Contractante**

1. Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
  2. La loi cadre N° 96/12 du 05 aout 1996 sur la gestion de l'environnement ;
  3. Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
  4. Loi N°2019/024/ du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
  5. Les textes régissant les corps de métiers
  6. Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marches Publics
  7. Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
  8. Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des Marches Publics ;
  9. Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
  10. L'Arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
  11. La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marches Publics,
  12. La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
  13. La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
  14. La Circulaire N°00001/RR/MINMAP/CAB du 25/04/2022 relative à l'application du Code des Marches Publics ;
  15. La Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;
- 
1. Les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;
  2. Vu le procès-verbal de la session du 19 Avril 2024 de la Commission Interne des Marches Publics de la Commune de Loum ; D'autres textes spécifiques au domaine concerne par le marché.
- 
1. **18. Considérant la Demande d'Appel d'Offre N°03/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 du 21 Février 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVEE AUTOBLOQUANT DE L'ENTREE DE LA MORGUE MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**

-DECIDE?

**Article 1er** : l'ETS YAJI, BP : 50 LOUM, Tel : 670 19 19 54 / 664 90 50 66 est déclaré Adjudicataire de la Lettre Commande de l'Appel d'Offres N°03/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 du 21 Février 2024 susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- **Nature de In Lettre-Commande TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVEE AUTOBLOQUANT DE L'ENTREE DE LA MORGUE MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**
- **Montant de in Lettre-Commande TTC de : 27 166 223 (Vingt-sept millions cent soixante-six mille deux cent vingt-trois) francs CFA**
- **Délai d'exécution** : Quatre-vingt (90) jours calendaires

**Article 2** : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.



## CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/CR/LT/CIPM/ /2024 DU 07 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EN MATERIAUX DEFINITIFS AU LYCEE BILINGUE DE MBANGA MPONGO.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
58 27 771404 523314

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Président du Conseil régional du Littoral, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Région du Littoral, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe en matériaux définitifs au lycée bilingue de MBANGA MPONGO.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres se composent :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévations ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture et revêtement ;

VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **vingt-six millions (26 000 000) de francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le MINESEC (budget d'investissement public) exercice 2024 sur l'imputation : 221100/58 27 771404 523314.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Conseil Régional du Littoral.

## 8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu Conseil Régional du Littoral sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **quarante-cinq mille (45 000) FCFA**, payable à la recette Régionale au titre des frais d'achat de dossier.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marqués comme tels, et une version électronique des offres financière sur fichier Excel en support numérique, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au Conseil Régional du Littoral, sise au bâtiment principal de l'immeuble abritant ses services, au **plus tard le 03 JUILLET 2024 à 12 heures**; heure locale et devront porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/AONO/CR/LT/CIPM/ /2024 DU 07 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EN MATERIAUX DEFINITIFS AU LYCEE BILINGUE DE MBANGA MPONGO**

*" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "*

## 10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Cinq cent vingt mille (520 000) FCFA** établie par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu, le 03 JUILLET 2024 à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion du Conseil Régional du Littoral. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.



## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

#### a) Portant sur les pièces administratives

- non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifié au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).;

#### b) Portant sur l'Offre technique

- Fausse déclaration, documents délivrés par les autorités compétentes falsifiés ou scannés ;
- Non satisfaction, au moins 24 Oui /29 des critères essentiels.

#### c) Portant sur l'Offre financière

Offre financière incomplète pour :

- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- Lettre de soumission non timbrée et non datée
- offre financière inférieure à 95% de l'enveloppe prévisionnelle.

### Critères essentiels

La non validation de l'ensemble des critères ci-après entraîne le rejet systématique de l'offre à savoir :

B1. Présentation de l'offre ;

B2. Les références de l'entreprise ;

B3. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

B4. Expérience du personnel d'encadrement ;

B5. Méthodologie d'exécution ;

B6. Chiffres d'affaires ;

B7. Preuve d'acceptation des conditions ;

B8 VISITE DU SITE

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel à l'issue de l'évaluation technique seront prises en compte dans l'évaluation financière.

**NB : L'offre est validée après satisfaction de 6/8 au moins de ces critères.**

## 14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disant TTC et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

**NB : Les entreprises catégorisées sont prioritaires.**

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Conseil Régional du Littoral.

## Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48

## Additif à l'appel d'offres

Le Président du Conseil Régional du Littoral se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

*DOUALA le 7 Juin 2024*

*Le PRÉSIDENT*

**BANLOG Polycarpe**

## COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

DECISION MUNICIPALE N°73BIS/DM/CA.BFM 1ER /2024 PORTANT ADDITIF AL'ATTRIBUTION D'UN  
MARCHÉ PUBLIC

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR LA PIÈCE JOINTE

*BAFOUSSAM le 18 Avril 2024*

*Le MAIRE*

**NGNANG Cyrille**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 10 /06/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2024, LIGNE 91309**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions 2024, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un forage à l'Aéroport International de Maroua-Salak.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux portent sur :

- i) L'installation du chantier ;
- ii) La production du dossier d'exécution des travaux et du dossier de récolement ;
- iii) La foration (profondeur comprise entre 75 et 85 m en fonction de l'évolution du débit qui doit être d'au moins 2,5 m<sup>3</sup>/h) ;
- iv) L'équipement du forage ;
- v) Le développement à l'air lift et essai de pompage du forage ;
- vi) L'analyse et traitement de l'eau ;
- vii) La pose de la pompe immergée ;
- viii) La réalisation de la tête du forage ;
- ix) La construction d'un château de 30 m<sup>3</sup> en béton armée et le raccordement du château au forage ;
- x) L'électricité ;
- xi) La réhabilitation du local technique existant.

***Les détails techniques sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du présent Dossier d'Appel d'Offres.***

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **trente-cinq millions (35 000 000) de francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions à toutes les entreprises ayant leur siège social en république du Cameroun, et spécialisées en travaux de construction des forages.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2024, Ligne 91309.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP »** ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

### 11. Visite de site

Pour une meilleure appréciation des travaux à réaliser, il est prévu une visite guidée à l'attention des soumissionnaires le **19 /06 /2024 à 11 heures** . Point de rencontre : secrétariat du Directeur de l'Aéroport international de Maroua-Salak.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **11/07/2024 à 13 heures**, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 21/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 10 /06/2024**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK.**

**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Délai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les travaux soient exécutés dans un délai de **quatre (04) mois**. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **sept cent mille (700 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours**.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **11/07/2024 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

**14. Critères d'évaluation**

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

**15.1 Critères éliminatoires**

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme au-delà du délai de 48 heures (confère RPAO, enveloppe administrative) ;
- b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière) ;
- c) Une note technique inférieure à **trente (30) oui sur trente-sept (37)** pour l'ensemble des critères essentiels ;
- d) N'avoir pas réalisé au moins cinq (05) projets de forage avec château d'eau, avec au moins trois (03) des cinq (05) projets dans la région de l'Extrême-Nord au cours des cinq (05) dernières années ;
- e) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- f) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;
- g) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- h) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;
- i) Être titulaire d'un contrat en cours d'exécution au sein de la société ADC S.A, avec des performances peu satisfaisantes et ayant déjà fait l'objet d'une mise en demeure ou d'un constat de défaillance.

**15.2 Critères essentiels**

1. Références en travaux de forage : **Oui/Non** ;
2. Moyens matériels et logistiques : **Oui/Non** ;
3. Personnel technique d'encadrement : **Oui/Non** ;
4. Note méthodologique : **Oui/Non** ;
5. Capacité financière : **Oui/Non** ;
6. Preuve d'acceptation des conditions du marché : **Oui/Non** ;
7. Attestation de visite de site : **Oui/Non** ;
8. Présentation de l'offre : **Oui/Non** ;

**15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

**17. Renseignements Complémentaires**

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen  
**Tél. 222 23 36 02, poste 414.**

**NB** : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;
- Numéro vert CONAC : **1517**.

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

## COMMUNE EDZENDOUAN

**DECISION MUNICIPALE N° 043 /24/DM/C.EDZ/SG DU 23 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX DE LA POSE DES PAVES A L'ESPLANADE DE LA PLACE DES FÊTES DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 02/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2024 DU 27 MARS 2024.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN,

- Vu la constitution ;
  - Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et d'autres entités publiques ;
  - Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CG.CTD);
  - Vu la loi 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'Exercice 2023
  - Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune rurale d'EDZENDOUAN ;
  - Vu le Décret N° 2020/758 du 18 décembre 2020, portant nomination de Monsieur **KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba;
  - Vu l'Arrêté N° **000200/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire** à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
  - Vu la Circulaire N°000000001/C/MINFI du 04 Janvier 2024 relative à l'exécution au suivi et au contrôle de l'exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2024 ;
  - Vu **L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT en procédure d'urgence N° 02/AONO/C-EDZ/SG /CIPM/2024 DU 27 MARS 2024**
  - Vu le Procès-verbal de la CIPM auprès de la Commune d'EDZENDOUAN du 16 MAI 2024 ;
  - Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EDZENDOUAN, par lettre N°08/24/C-EDZ/SG/CIPM du 16 MAI 2024;
- Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE

**Article 1er :** le soumissionnaire des **ETS WESTERN INFORMATIQUE** est attributaire du marché **des travaux de la pose des pavés à l'esplanade de la place des fêtes de la Commune D'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre suivant l'appel d'offres national ouvert N° 02/AONO/C-EDZ/SG /CIPM/2024 DU 27 Mars 2024; pour un montant TTC DE CFA : 9 910 152 (Neuf millions neuf cent dix mille cent cinquante-deux) et un délai d'exécution de 03 (trois mois) calendaires**

**Article 2 :** la présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

EDZENDOUAN le 23 Mai 2024

Le MAIRE

**ZING SERGE DIEUDONNE**

**COMMUNE DE LOUM****DECISION N°06/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM Autorité Contractante**

1. Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
2. La loi cadre N° 96/12 du 05 aout 1996 sur la gestion de l'environnement ;
3. Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
4. Loi N°2019/024/ du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
5. Les textes régissant les corps de métiers
6. Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marches Publics
7. Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
8. Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des Marches Publics ;
9. Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
10. L'Arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
11. La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marches Publics,
12. La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marches publics ;
13. La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
14. La Circulaire N°00001/RR/MINMAP/CAB du 25/04/2022 relative à l'application du Code des Marches Publics ;
15. La Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;

1. Les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;
2. Vu le procès-verbal de la session du 08 Mai 2024 de la Commission Interne des Marches Publics de la Commune de Loum ; D'autres textes spécifiques au domaine concerne par le marché.
  1. Vu le procès-verbal de la session du 15 Mai 2024 de la Commission Interne des Marches Publics de la Commune de Loum ; D'autres textes spécifiques au domaine concerne par le marché.
  1. **18.** Considérant la Demande d'Appel d'Offre **N°06/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 DU 08 AVRIL 2024 PORTANT TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGODI, DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**

-DECIDE?

Article 1er : l'ETS METCONSUL SARL, BP : 50 LOUM, Tel : 699 31 17 66 / 695 87 92 10 est déclaré Adjudicataire de la Lettre Commande de l'Appel d'Offres N°06/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 du 08 Avril 2024 susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

1. **Nature de In Lettre-Commande** TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGODI, DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
- **Montant de in Lettre-Commande TTC de : 15 198 807(Quinze millions cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent sept) francs CFA**

**Délai d'exécution** : Quatre-vingt (90) jours calendaires

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.





## CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 26/AONO/LT/CR /CIPM/2024 DU 07 JUIN 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR ÉNERGIE SOLAIRE À MASSOCK SONG-LOULOU DANS LE DÉPARTEMENT DE SANGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
58 27 771401 523412

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, le **PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL** lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de **CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR ÉNERGIE SOLAIRE À MASSOCK SONG-LOULOU**.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES
- CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT DU FORAGE
- ÉQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT - ESSAIS DE POMPAGE
- POMPE SOLAIRE ET ALIMENTATION
- RÉSEAU DE REFOULEMENT
- CONSTRUCTION DU RESERVOIR D'EAU ET LOCAL TECHNIQUE
- RÉSEAU DE DISTRIBUTION
- PRESTATIONS DIVERS

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Soixante millions (60 000 000) Francs CFA**.

### 4. Allotissement

Les prestations objet du présent AAO sont lot UNIQUE.

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.



## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2024 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire : 221110/58 27 771401 523412.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, dans les locaux du Conseil Régional du Littoral à Douala – Bonanjo, sur présentation d'une quittance de paiement à la recette régionale, d'une somme non remboursable de **Soixante-dix mille (70 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL sous pli fermé au plus tard le **03 JUILLET 2024** à 12heures locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°26/AONO/LT/CR/CIPM/2024 DU 07  
JUN 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR ÉNERGIE SOLAIRE À  
MASSOCK SONG-LOULOU DANS LE DÉPARTEMENT DE SANGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **Un millions deux cent mille : 1 200 000 Francs CFA** ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **03 JUILLET 2024 à 13 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, dans la salle de réunion du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

#### a) Portant sur les pièces administratives

- absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis;
- non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifiée au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- fausse déclaration manœuvres frauduleuses ou pièce falsifiée ou scannée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).;

#### b) Portant sur l'Offre technique

- Fausse déclaration, documents délivrés par les autorités compétentes falsifiés ou scannés ;
- Absence du rapport de visite de lieux avec photo couleur signé sur l'honneur ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- Non satisfaction, au moins 31 Oui /38 des critères essentiels.

#### c) Portant sur l'Offre financière

Offre financière incomplète pour :

- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (*la soumission timbré à 2000fcfa, les BPU, le DQE et le sous détail des prix*) datée, signé avec le tampon du soumissionnaire;
- offre financière inférieure à 95 pourcent de l'enveloppe prévisionnelle.

## 15. Critères Essentiels :

1. la présentation de l'offre ;
2. les références de l'entreprise ;
3. le chiffre d'affaires
4. la personnel d'encadrement
5. le matériel de l'entreprise
6. la méthodologie et approvisionnement/planing

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 31 Oui/38 de l'évaluation de l'offre technique énumérés ci-dessus évaluée conformément à la Grille de notation des offres techniques.

## 15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (TTC) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

N.b : Les entreprises catégorisées sont prioritaires

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.

***-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.***

*DOUALA le 7 Juin 2024*

*Le PRÉSIDENT*

***BANLOG Polycarpe***

## CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 25/AONO/LT/CR /CIPM/2024 DU 07 JUIN 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU PAR VOIE GRAVITAIRE DANS LA LOCALITÉ DE NGALMOA, DEPARTEMENT DU MONGO- RÉGION DU LITTORAL.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
58 27 771401 523412

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, le **PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL** lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de **CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU PAR VOIE GRAVITAIRE DANS LA LOCALITÉ DE NGALMOA, RÉGION DU LITTORAL.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- ETUDES PRELIMINAIRES ET MOBILISATION
- CONSTRUCTION DU POINT DE CAPTAGE
- CONSTRUCTION D'UN FILTRE A TROIS COMPARTIMENTS (320 x 120) cm2
- CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR SEMI-ENTERRE DE 20 m3
- POSE CANALISATION
- AUTRES TRAVAUX DE GENIE CIVIL
- CONSTRUCTION DE BORNES FONTAINES
- PRESTATIONS DIVERSES

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Soixante millions (60 000 000) Francs CFA.**

### 4. Allotissement

Les prestations objet du présent AAO sont lot UNIQUE.

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2024 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire : 220150/58 27 771401 523412.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, dans les locaux du Conseil Régional du Littoral à Douala – Bonanjo, sur présentation d'une quittance de paiement à la recette régionale, d'une somme non remboursable de **Soixante-dix mille (70 000) Francs CFA**, représentant frais d'achat du dossier. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL sous pli fermé au plus tard le **02 JUILLET 2024** à 12heures locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°25/AONO/LT/CR/CIPM/2024 DU 07  
JUN 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU PAR VOIE GRAVITAIRE DANS LA  
LOCALITÉ DE NGALMOA, RÉGION DU LITTORAL.**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **Un millions deux cent mille : 1 200 000 Francs CFA** ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **02 JUILLET 2024 à 13 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, dans la salle de réunion du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.



## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

#### a) Portant sur les pièces administratives

- absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis;
- non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifiée au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- fausse déclaration manœuvres frauduleuses ou pièce falsifiée ou scanné (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);

#### b) Portant sur l'Offre technique

- Fausse déclaration, documents délivrés par les autorités compétentes falsifiés ou scannés ;
- Absence du rapport de visite de lieux avec photo couleur signé sur l'honneur ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- Non satisfaction, au moins 31 Oui /38 des critères essentiels.

#### c) Portant sur l'Offre financière

Offre financière incomplète pour :

- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (*la soumission timbré à 2000fcfa, les BPU, le DQE et le sous détail des prix*) datée, signé avec le tampon du soumissionnaire;
- offre financière inférieure à 95 pourcent de l'enveloppe prévisionnelle.

## 15. Critères Essentiels :

1. la présentation de l'offre ;
2. les références de l'entreprise ;
3. Chiffre d'affaire ;
4. Personnel d'encadrement ;
5. Matériel de l'entreprise
6. la méthodologie et approvisionnement /planing

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 31 Oui/38 de l'évaluation de l'offre technique énumérés ci-dessus évaluée conformément à la Grille de notation des offres techniques.

## 15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (TTC) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

NB : les entreprises catégorisées sont prioritaires.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.

***-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.***

DOUALA le 7 Juin 2024

Le PRÉSIDENT

**BANLOG Polycarpe**

## CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°28/AONO/LT/CR /CIPM/2024 DU 07 JUIN 2024 POUR L'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A PENDIKI DANS L'ARRONDISSEMENT DE NYANON, RÉGION DU LITTORAL.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
5827771401 523412

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, le **PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL** lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux d'**ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A PENDIKI DANS L'ARRONDISSEMENT DE NYANON, RÉGION DU LITTORAL.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES
- CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT DU FORAGE
- CONSTRUCTION DU RESERVOIR DE STOCKAGE EN BETON ARME DE 60M3
- RESEAU DE REFOULEMENT
- RÉSEAU DE DISTRIBUTION
- PANNEAUX SOLAIRES
- PRESTATIONS DIVERS

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Quatre-vingt millions (80 000 000) Francs CFA.**

### 4. Allotissement

Les prestations objet du présent AAO sont lot UNIQUE.

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Conseil Régional du Littoral, exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire 220150/5827771401 523412.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, dans les locaux du Conseil Régional du Littoral à Douala – Bonanjo, sur présentation d'une quittance de paiement à la recette régionale, d'une somme non remboursable de **Quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL sous pli fermé au plus tard le **02 JUILLET 2024** 12heures locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°28/AONO/LT/CR/CIPM/2024 DU 07 JUIN 2024 POUR L'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A PENDIKI DANS L'ARRONDISSEMENT DE NYANON, RÉGION DU LITTORAL.**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **Un millions six cent mille : 1 600 000 Francs CFA** ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **02 JUILLET 2024 à 13 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, dans la salle de réunion du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

#### a) Portant sur les pièces administratives

- absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis;
- non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifiée au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- fausse déclaration manœuvres frauduleuses ou pièce falsifiée ou scanné (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).;

#### b) Portant sur l'Offre technique

- Fausse déclaration, documents délivrés par les autorités compétentes falsifiés ou scannés ;
- Absence du rapport de visite de lieux avec photo couleur signé sur l'honneur ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- Non satisfaction, au moins 31 Oui /38 des critères essentiels.

#### c) Portant sur l'Offre financière

Offre financière incomplète pour :

- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (*la soumission timbré à 2000fcfa, les BPU, le DQE et le sous détail des prix*) datée, signé avec le tampon du soumissionnaire;
- offre financière inférieure à 95 pourcent de l'enveloppe prévisionnelle.

## 15. Critères Essentiels :

1. la présentation de l'offre ;
2. les références de l'entreprise;
3. le chiffre d'affaires,
4. le personnel d'encadrement ;
5. Matériel de l'entreprise ;
6. la méthodologie et approvisionnement/planing.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 31 Oui/38 de l'évaluation de l'offre technique énumérés ci-dessus évaluée conformément à la Grille de notation des offres techniques.

## 15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (TTC) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

NB : les entreprises catégorisées sont prioritaires.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.

***-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.***

DOUALA le 7 Juin 2024

Le PRÉSIDENT

**BANLOG Polycarpe**

## CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°29/AONO/LT/CR/CIPM/2024 DU 07 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'HÔPITAL DE  
DISTRICT DE BANGUE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5IÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU  
LITTORAL.PHASE1.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
5840771401 523316

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral lance, pour le compte de sa Région, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'extension de l'hôpital de district de BANGUE.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Travaux préliminaires-terrassements
- Fondations
- Béton armé en élévation
- Maçonnerie et Passerelle
- Enduits, pavement et divers
- Toiture-dalle étanche
- Menuiserie et huisserie (serrure comprise)
- Menuiserie métallique
- Electricité

- Fluides

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Trente-un millions cinq cent mille (31 500 000)** francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).

### 4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont organisés en un (01) lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupement d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement public du Conseil Régional de l'exercice 2024, Imputation 220100./5840771401 523316.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés du Conseil Régional du Littoral sise à Bonajo.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, dans les locaux du Conseil Régional du Littoral à Douala – Bonanjo, sur présentation d'une quittance de paiement à la recette régionale, d'une somme non remboursable de Cinquante-un mille (51 000) Francs CFA, représentantes frais d'achat du dossier. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir au CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL sous pli fermé au plus tard le **03 JUILLET 2024** à 12heures locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°29/AONO/LT/CR/CIPM/2024 DU 07  
JUN 2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'HÔPITAL DE DISTRICT DE BANGUE,  
ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5<sup>ième</sup>, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Six cent trente mille (630 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des Offres et établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Et aura lieu le 03 JUILLET 2024 à 12heures Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.



### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **03 JUILLET 2024 à 13 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, dans la salle de réunion du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

### 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

#### Critères éliminatoires :

##### a) Portant sur les pièces administratives

- non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifié au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).;

##### b) Portant sur l'Offre technique

- Fausse déclaration, documents délivrés par les autorités compétentes falsifiés ou scannés ;
- Absence du rapport de visite avec photo couleur de lieux signé sur l'honneur ;
- Non satisfaction, au moins 22 Oui /27 des critères essentiels.

##### c) Portant sur l'Offre financière

Offre financière incomplète pour :

- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- offre financière inférieure à 95 pourcent de l'enveloppe prévisionnelle.

#### 14.1 Critères essentiels de qualification :

1. Chiffre d'affaire;
2. Références de l'Entreprise ;
3. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
4. Expérience du personnel d'encadrement ;
5. Méthodologie et Planning d'Exécution ;
6. Présentation de l'offre.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 22Oui/27 de l'évaluation de l'offre technique énumérés ci-dessus évaluée conformément à la Grille de notation des offres techniques.

### 15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (TTC) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

NB : les entreprises catégorisées sont prioritaires.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.

**- Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.**

### Dénonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP, aux numéros ci-après : **673 205 725** ou **699 370 748**

### Additif à l'Appel d'Offres

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

*DOUALA le 7 Juin 2024*

*Le PRÉSIDENT*

**BANLOG Polycarpe**

## FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CIPM/FR/2024 DU 10/06/2024 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS DU FONDS ROUTIER.(EN PROCÉDURE D'URGENCE).**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Fonds routier lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture des services de gardiennage des personnes et des biens.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation, qui visent à assurer la protection des personnes et des biens consistent en la fourniture des services de gardiennage sur les sites et aux conditions ci-après :

le gardiennage et la surveillance générale par des agents de sécurité, vingt-quatre heures sur vingt-quatre (24h/24h) tous les jours (les dimanches et jours fériés inclus), des locaux ainsi que les domiciles du Président du Comité de Gestion et de l'Administrateur du Fonds routier.

le contrôle d'accès permanent à l'intérieur des sites à sécuriser (contrôle d'accès et identification du personnel et des visiteurs, tenue d'un registre d'enregistrement des visiteurs et des véhicules, ouvertures, fermetures et sécurité des portails etc.

la tenue à jour du registre qui mentionne l'activité de chaque poste, l'établissement d'une fiche des anomalies constatées lors des rondes et sa délivrance à l'Ingénieur du marché. Dans ces fiches on devra indiquer :

- les portes et fenêtres restées ouvertes ;
- toutes les anomalies constatées.

l'information à la hiérarchie par correspondance de tout incident survenu au sein des sites.

La répartition du personnel de service est présentée ainsi qu'il suit :

N°	Sites	Nombre de vigiles			
		Service du jour	Heures	Service de nuit	Heures
1	Domicile du Président du Comité de gestion du Fonds routier	01	De 6h00 à 18h00	01	De 18h00 à 6h00
2	Domicile de l'Administrateur du Fonds routier	01	De 6h00 à 18h00	01	De 18h00 à 6h00
3	Bureaux du Fonds routier				

04	De 6h00 à 18h00	04	De 18h00 à 6h00
----	-----------------	----	-----------------

Pour la réalisation de ces prestations, chaque soumissionnaire présentera dans son offre technique la méthodologie envisagée ainsi que la liste des équipements dont il disposera pour l'exécution de ces tâches.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la lettre commande est de **vingt millions (20 000 000) FCFA**.

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises exerçant dans le domaine des services de gardiennage (placement du personnel) et installées en République du Cameroun.

### 5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de fonctionnement du Fonds routier, EXERCICE 2024 – Guichet « Entretien ».

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté aux heures ouvrables (07h 30 - 15h 30) au Fonds routier sis au 12<sup>ème</sup> étage de l'immeuble SNI à Yaoundé (Courrier) porte 12-21, dès diffusion du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu dans les bureaux du Fonds routier sis à l'Immeuble SNI, 12<sup>ème</sup> étage, porte 12.18 –Tél. (237) 222 22 47 52 - Yaoundé - Cameroun, sur présentation d'une quittance de versement au compte d'affectation spécial CAS ARMP n° 33598860001-94 à la BICEC, d'un montant de vingt-cinq mille (25 000) FCFA, non remboursable, représentant les frais d'acquisition du dossier. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : BP..... ; FAX ..... ; TEL.....

### 8. Remises des offres

six (06) copies respectivement marquées comme tel, devra parvenir au bureau du courrier porte 12-21, au plus tard le 12/07/2024 à **10 heures** locale et devra porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CIPM/FR/2024 du 10/06/2024 pour la fourniture des services de gardiennage des personnes et des biens du Fonds Routier. (En procédure d'urgence).**

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

### 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution estimé par le Maître d'ouvrage est de **neuf (9) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Cette caution pourra avoir l'une des formes suivantes :

versement ou virement dans le « compte caution » ouvert auprès de la SCB Cameroun – agence du Boulevard du 20 mai :

Code banque : 10002 - Code guichet : 00031

Numéro de compte : 12014073151 Clé RIB : 39

Code IBAN : CM21 1000

Code B.I.C. (SWIFT) : CRLYCMCXXXX

Cautionnement de soumission délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréés par le Ministre en charge des Finances.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles de formulaires du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Cette caution pourra avoir l'une des formes suivantes :

versement ou virement dans le « compte caution » ouvert auprès de la SCB Cameroun – agence du Boulevard du 20 mai :

Code banque : 10002 - Code guichet : 00031

Numéro de compte : 12014073151 Clé RIB : 39

Code IBAN : CM21 1000

Code B.I.C. (SWIFT) : CRLYCMCXXXX

Cautionnement de soumission délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréés par le Ministre en charge des Finances.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles de formulaires du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **12/07/2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds routier dans la salle de conférences du Fonds Routier sis à l'immeuble SNI 13ème étage porte 13-06

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### **Critères éliminatoires :**

#### **a) Dossier administratif:**

Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;

Non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;

Absence d'au moins une des pièces du dossier administratif dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres ;

Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

#### **b) Offre Technique incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :**

Justificatif d'un superviseur ayant la qualification exigée dans le dossier d'appel d'offres ;

Capacité financière délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le MINFI ;

Justificatif de l'expérience du soumissionnaire ;

Agrément d'exercer la profession de gardiennage délivré par l'autorité habilitée ou récépissé de dépôt de la demande

d'agrément auprès de l'autorité habilitée.

**c) Offre financière incomplète ou absence de l'une des pièces suivantes :**

la soumission timbrée, signée, datée et cachetée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres signé et cacheté ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) signé et cacheté ;

Le sous – détail des prix unitaires signé et cacheté.

**d) Omission d'un prix quantifié ;**

**e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;**

**f) Note technique inférieure à 23 « oui » sur 28 « oui ».**

**12.2. Critères essentiels :**

**Les offres techniques**

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

● DESIGNATION	● POINTS
● Organisation minimale de l'équipe de l'entreprise pour la conduite de la prestation	● 04
● Expérience du personnel proposé (Bureau)	● 08
● Expérience du personnel proposé (Domicile)	● 04
● Expérience de l'entreprise dans les prestations similaires	● 03
● Matériel et équipement pour le personnel	● 09
● TOTAL	● 28

***N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires ayant réalisé un score technique d'au moins 23 « oui » sur 28 seront ouvertes.***

#### 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire présentant une offre reconnue conforme pour l'essentiel à l'Appel d'Offre et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour l'exécution satisfaisante de la lettre commande et dont l'offre sera évaluée la moins-disante.

Le soumissionnaire devra commencer sa mission à la date et au lieu spécifiés dans le Règlement Particulier du dossier d'appel d'offres.

#### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissions de la présente consultation sont valables pour une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Administrateur du Fonds routier, à l'adresse ci-après : BP 6221 Yaoundé ; TEL. 00 (237) 222 224 752.

YAOUNDE le 7 Juin 2024

Le ADMINISTRATEUR

**MOUSSA ESSAIE AUBIN**



**COMMUNE DE BANGOU**

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°012/AONO/C-BGOU/SG/ST/CIPM-THE/2024 OF  
27/05/2024 FOR THE ACHIEVEMENT CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) DE TCHI TCHI IN BANGOU  
COUNCIL , IN EMERGENCY PROCEDIN**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
BIP2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Within the framework of Public Investment Budget-TB 2024, of the Republic of Cameroon, the Mayor of Bangou Council, Contracting Authority hereby launches an invitation to tender for the the achievement centre de sante integre(CSI) de TCHI TCHI in bangou council, in emergency procedin

**2. Consistance des prestations**

The work subject of this contract include:

- Installation du chantier ;
- Ouvrage en infrastructure ;
- Ouvrage en superstructure ;
- Maçonnerie et ravalement ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie bois
- Menuiserie métallique ;
- Revêtement ;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Peinture;
- Assainissement ;
- Aménagement exterie

**3. Cout Prévisionnel**

see the copy join

**4. Allotissement**

The work shall be divided defined as follow: personne de leur choix df11nc111 mandatee.

**5. Participation et origine**

see the copy join

**6. Financement**

see the copy join

**7. Consultation du Dossier**

see the copy join

**8. Acquisition du Dossier**

see the copy join

**9. Remises des offres**

see the copy join

**10. Delai de Livraison**

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be Tree (03) months.

**11. Cautionnement Provisoire**

see the copy join

**12. Recevabilité des Offres**

see the copy join

**13. Ouverture des Plis**

the opening will take place on the 27/06/2024 at 10 pm

**14. Critères d'évaluation**

Le système de notation des offres se fera par mode binaire ( oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- Présentation générale de l'offre (oui/non);
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (oui/non);
- Personnels (oui/non);
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (oui/non);
- Méthodologie d'exécution (oui/non);
- Moyens Matériels et logistiques compatibles avec le travail à effectuer ( oui/non);
- Offre financière (oui/non);

**15. Attribution**

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Bangou, dès la publication du présent avis.

*BANGOU le 27 Mai 2024*

*Le MAIRE*

***SIKAPIN Paul***

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°080/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 07/06/2024 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE POMPES IMMERGEES A LA SODECOTON**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot de pompes immergées à la SODECOTON.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture d'un lot de pompes immergées à la SODECOTON.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **50 000 000 FCFA**.

## 4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une, parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

## 6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2024.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm); fax: 222-27-20- 68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80; E- mail : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON Vocuala' B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non-remboursable de **70 000 FCFA** payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences, BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence ' Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua;Limbé/. Bafoussam,. Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres

## 9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **18/07/2024 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SQDECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°080/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 07/06/2024 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE POMPES IMMERGEES A LA SODECOTON**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu magasin Transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 120 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de 1er ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 1000 000 FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques, étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques. L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société Garoua le **18/07/2024 à partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

## 14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

### Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
3. Fausses déclarations ;

4. Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier ;
5. Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites ;

N°	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES
1	Pompe Immergée de 4 KW ; débit minimum de 11m <sup>3</sup> /h ; 3 x 380V- 415V-50HZ
2	Pompe Immergée de 5,5 KW ; débit minimum de 11m <sup>3</sup> /h ; 3 x 380V- 415V-50HZ
3	Sonde de détection niveau eau
4	Relais de niveau
5	Hauteur manométrique ? 90 mètres

**NB** : chaque sonde sera livrée avec le câble qui le relie au relais de niveau (100 mètres) Chaque pompe sera aussi livrée avec un rouleau de câble souple de 100m et accessoires de raccordement

6. Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;
7. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
8. Absence des fiches techniques du fabricant ;
9. Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé en original. Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;
10. Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCÀP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

### Critères essentiels

- La présentation de l'offre .....oui/non ;
- Capacité financière..... oui/non ;
- Les références du soumissionnaire..... oui/non ;
- Planning de livraison .....oui/non.

### Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

## 15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée, la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), à la Délégation SODECOTON ae Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. Fax. 233 42 46 03.

*GAROUA le 7 Juin 2024*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOHAMADOU BAYERO**

## COMMUNE DE BIWONG BULU

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°008/AONO/PU/C-BBULU/SIGAMP/CIPM/2024 DU 22/05/2024 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION  
D'UN PONCEAU EN BETON ARME SUR LA RIVIERE NSAME (SONKOE) DANS LA COMMUNE DE BIWONG  
BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
583612601641811464254861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Biwong Bulu, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Biwong Bulu, un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un ponceau en béton arme sur la rivière NSAME, dans la commune de Biwong Bulu, Département de la Mvila, Région du Sud. Lot unique.

### 2. Consistance des prestations

Consistance des travaux : consistance des travaux comprend l'exécution des tâches ci-après :

- INSTALLATIONS ;
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS ;
- ASSAINISSEMENT – DRAINAGE ;
- OUVRAGE D'ART ;
- SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE ;
- DIVERS

### 3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel pour le financement de ces travaux est de (20 000 000) Vingt millions FCFA par lot.

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

### 5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Bip MINTP, exercice 2024.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique de la Maire de Biwong Bulu et/ou au site web de l'ARMP (WWW.ARMP. CM), dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Biwong-Bulu (au SIGAMP), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Biwong-Bulu, ou au Trésor Public de la somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) francs CFA**.

**8. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées à la salle de réunion de la Mairie de Biwong Bulu contre récépissé, au plus tard le 27/06/ 2024 à 13 heures précises, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°008/AONO/PU/C-BBULU/SIGAMP/CIPM/2024 DU 22/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN PONCEAU EN BETON SUR LA RIVIERE NSAME DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU,  
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**9. Delai de Livraison**

La durée maximale d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaire, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

**10. Recevabilité des Offres**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution est de Quatre cent mille (400 000) francs CFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, sauf dérogation du RPAO.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

**11. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 27/06/ 2024 à 14 heures exceptionnellement à la salle de réunion de la Préfecture d'Ebolowa, par la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Biwong Bulu siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.



## 12. Critères d'évaluation

**Les critères éliminatoires** sont :

- Absence de la caution de soumission ;
- Dossier administratif incomplet ou non conforme, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- Absence de la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après le dépôt des offres ;
- Non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Offre financière incomplète ;
- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).
- Non respect de deux critères essentiels.

- Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- Présentation de l'offre ;
- Capacité financière ;
- L'expérience du personnel d'encadrement ;
- Les références de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Visite de site plus rapport et photos ;
- Preuves d'acceptation de la lettre commande paraphés à chaque page, signés à la dernière page (CCAP, CCTP, CCES).

## 13. Attribution

Le Maire de la Commune de Biwong Bulu attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Biwong Bulu.

*BIWONG-BULU le 22 Mai 2024*

*Le MAIRE*

***EBIA NDONGO Samuel***

## COMMUNE DE TOUBORO

**DEMANDE DE COTATION N°004/DC/C-TBRO/CIPM-TBRO/2024 DU 06 JUIN 2024 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE PREMIUM 1.9BVM AVEC ACCESSOIRES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la COMMUNE DE TOUBORO, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'**acquisition d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine premium 1.9 TD BVM avec accessoires** pour le compte de la COMMUNE DE TOUBORO.

### 2. Consistance des prestations

**véhicule pick-up 4x4 double cabine premium 1.9 TD BVM avec accessoires.**

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de **vingt-sept millions (27 000 000) francs CFA.**

### 4. Allotissement

**Lot unique.**

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte **aux concessionnaires automobiles installés en territoire camerounais remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.**

### 6. Financement

Le véhicule objet de la présente Consultation est financé par le **budget de la COMMUNE DE TOUBORO.**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier de Consultation peut être consulté à l'**Hôtel de Ville de Touboro, au Secrétariat Général**, dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à l'**Hôtel de Ville de Touboro, au Secrétariat Général**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **40 000 (quarante mille) francs CFA à la Recette Municipale de Touboro au titre des frais de dossier, contre quittance.**

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remise en **sept (07) exemplaires dont (01) original et six (06) copies**, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2023 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie de Touboro, **au plus tard le 03 juillet 2024 à 10heures précises** et devront porter la mention suivante :

**DEMANDE DE COTATION N°004/DC/C-TBRO/CIPM-TBRO/2024 DU 06 JUIN 2024  
POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE PREMIUM 1.9  
BVM AVEC ACCESSOIRES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TOUBORO,  
DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.  
(EN PROCEDURE D'URGENCE)  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **trente (30) Jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrage de la prestation.**

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque cocontractant devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **540 000 (cinq cent quarante mille) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables

**Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.**

**12. Recevabilité des Offres**

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans une seule enveloppe fermée et scellée, comprenant :

**Enveloppe A : Pièces administratives**

- 1) une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe timbrée ;
- 2) une copie légalisée du registre de commerce ;
- 3) une attestation de non exclusion des marchés, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- 4) une caution de soumission d'un montant de 540 000 (cinq cent quarante mille) francs et d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres ;
- 5) une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- 6) l'Attestation de Conformité Fiscale ,(ACF) timbrée ;
- 7) une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- 8) une attestation de domiciliation bancaire du cocontractant ;
- 9) une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
- 10) Attestation d'immatriculation eu Carte contribuable timbrée.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées ;

**Enveloppe B : Offre financière**

- 1) La soumission timbrée suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- 2) Les caractéristiques techniques du type de véhicule proposé ;
- 3) Le bordereau des prix unitaires ;
- 4) Le Devis Estimatif et quantitatif ;
- 5) La garantie du fabricant et le certificat d'origine du véhicule proposé.

### 13. Ouverture des Plis

**Les plis seront ouverts en un seul temps** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Touboro le **03 juillet 2024 à 11 heures précises** dans la salle des actes de l'Hôtel de Ville de Touboro en présence des cocontractants ou de leurs représentants dûment mandatés. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

### 14. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Touboro procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant:

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) l'élaboration d'un tableau comparatif des offres.

### PRINCIPAUX CRITERES D'ELIMINATION

Les critères sont les suivants :

- Absence ou la non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48 après l'ouverture des plis ;
- Dossier financier incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Noté technique inférieure à 70%.

### PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du cocontractant dans le domaine de la prestation ;
- Service après-vente.

### 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au cocontractant présentant l'offre évaluée la **moins disante** et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

### 16. Durée Validité des Offres

Les cocontractants restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.**

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'**hôtel de ville de Touboro au secrétariat Général de Touboro.**

TOUBORO le 6 Juin 2024

Le MAIRE

**YANDAL Celestin**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0428- 24/ADC/DG/DG.M/DG.MT/RTMPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉFECTION DE L'ÉTANCHÉITÉ DE L'AUVENT DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK (PHASE II).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres N° **03/AONO/ADC/CIPM/2024 du 13/03/2024** ;

Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés formulée par correspondance n°090-24/ADC/CIPM/se du 28 mai 2024

### DECIDE :

**ARTICLE 1**– Le marché relatif à la réfection de l'étanchéité de l'auvent de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Maroua-Salak (Phase II), est attribué à la société **EQUATION PLUS SARL**, **BP : 5913 Yaoundé, Tél : 677 66 41 30 / 677 72 99 98**, pour un montant toutes taxes comprises de **soixante-treize millions huit cent soixante-quinze mille trois cent soixante-quinze (73 875 375) FCFA** et un délai **d'exécution de trois (03) mois**.

**ARTICLE 2**– Le Gérant de la société **EQUATION PLUS SARL**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroport Du Cameroun SA, pour l'établissement dudit marché.

**ARTICLE 3**– La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 6 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

# COMMUNE DE BIWONG BULU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE  
N°011/AONO/PU/C.BBULU/SIGAMP/CIPM/2024DU 22 /05 /2024POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION  
DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA  
MVILA, REGION DU SUD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de Biwong Bulu, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation de certaines routes en terre dans la commune de Biwong Bulu, Département de la Mvila, Région du Sud

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres pour les deux lots comprennent notamment :

LOT 1.

INSTALLATION DE CHANTIER;  
NETTOYAGE ET TERRASSEMENT ;  
ASSAINISSEMENT-DRAINAGE ;  
OUVRAGES D'ARTS ;  
DIVERS.

LOT 2.

INSTALLATION DE CHANTIER;  
NETTOYAGE ET TERRASSEMENT ;  
ASSAINISSEMENT-DRAINAGE ;  
DIVERS.

Les détails desdits travaux sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et dans le Devis Estimatif et Quantitatif, parties intégrantes du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

## 3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel des travaux s'élève à Cent dix millions (110 000 000) francs CFA pour le lot1 et Vingt-trois millions (23 000 000) Francs CFA pour le lot2.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à conditions égalitaires, à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur expertise dans le domaine et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres. La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP lot1 et du MINADER lot2, Exercice 2024, imputation budgétaire LOT 1 N°58301860164181146421182. LOT 2 583612601641811464211861.

## 6. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au SIGAMP de la Commune de Biwong-Bulu, téléphone : 699.60.11.38/683.68.90.96, dès publication du présent avis. Ou au site de l'ARMP WWW.ARMP.COM.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Biwong-Bulu, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme, non remboursable de Cent cinquante mille (150 000) FCFA, représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de Biwong-Bulu, ou au Trésor Public d'Ebolowa.

## 8. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir au SIGAMP de la Commune de Biwong-Bulu, **au plus tard le 27/06/2024 à 13h 00 minute** précises.

En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE**  
**N°007/AONO/PU/C.BBULU/Sigamp/CIPM/2024Du 22/05/2024**  
**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE**  
**BIWONG Bulu, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD. Lot1 ou lot2**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage délégué pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de TROIS mois (03) mois pour le lot 1, et UN mois (01) pour le lot 2.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de Deux millions deux cent mille (2 200 000) francs CFA pour le lot 1 et Quatre cent soixante mille (460 000) francs CFA pour le lot 2, valable pendant Quatre vingt dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres. En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de 48 heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois, l'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier d'Appel d'Offres entraîne le rejet de l'Offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de Trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (01) seul temps, **aura lieu le 27/06/2024 à partir de 14 heures** précises dans la salle des actes de la Commune de Biwong-Bulu, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier seront admis à assister à cette séance d'ouverture.

### 13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non.

#### Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après les 48 heures réglementaires ;  
Déclaration non conforme, pièces falsifiées ou signées par une autorité incompétente ;  
Dossier non conforme aux prescriptions et aux spécifications techniques du DAO ; (méthodologie, planning d'exécution, délais.)  
Absence de la caution de soumission ;  
Note technique inférieure à 70% des « oui » ;  
Exclusion du soumissionnaire par l'ARMP (Agence de Régulation des Marchés Publics) de la commande publique ;  
Absence de la quittance d'achat du DAO ;  
Absence d'un prix unitaire quantifié ;  
Absence de Sous-Détail Prix Unitaire quantifié.  
Non-respect de deux critères essentiels  
Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copiées purement et simplement rejetée.

#### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies:

Présentation générale de l'offre ;  
Expérience de l'Entreprise dans les travaux similaires ;  
Qualifications et expérience du personnel d'encadrement des travaux ;  
Disponibilité du matériel de chantier et des équipements à mobiliser ;  
Méthodologie d'exécution et planning des travaux ;  
Capacité financière au moins égale aux 2/3 du coup prévisionnel ;  
Acceptation des clauses du marché ;  
Preuve de la visite du site des travaux + Rapport + Photos.

La qualification technique s'obtient après satisfaction des six (06) critères essentiels sus-listés. A défaut d'offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

A l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 70% de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière.

L'évaluation de l'offre financières sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

### 14. Attribution

L'adjudicataire du Marché sera le soumissionnaire remplissant toutes les conditions administratives et les capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux ; et dont l'offre financière a été évaluée la moins disante.

### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès de la Mairie de Biwong-Bulu, tel. 672.72.60.77/699.62.41.89

*BIWONG-BULU le 22 Mai 2024*

*Le MAIRE*

**EBIA NDONGO Samuel**



## COMMUNE DE HINA

**DECISION D'ATTRIBUTION N°007/DA/2024/REN/DMT/C-HINA PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/2024/AONO/C-H/NA/CIPM/BEC DU 25 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE DE HINA MARBAK, DANS LA COMMUNE DE HINA, DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD BUDGET D'INVESTISSEMENT MINADER - EXERCICE 2024 D'EXECUTLON : TROIS (03) MOIS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE HINA

DECIDE

Article 1er : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué à l'Ets BOUBAKARI et FILS BP 103 MARQUA, Tel 696 588 938. L'AVIS d'Appel d'Offres National Ouvert N° 006/AONO/C-HINA/CIPM-BEC du 25 Mars 2024-1 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'une case communautaire de HINA Marbak, dans la Commune de Hina,.

FINANCEMENT BIP MINADER

> Montant Phase «1»- Exrcice 2024 : Vingt Trois Millions (23.000.000) Francs Cfa Toutes Taxes Comprises et d'un délai

d'exécution des travaux de trois (03) mois.

> Momam Phase «2»- Exercice 2025 : Vingt Cinq Millions Cent Soixante Treize Mille Sept Cent Trois (25.173.703)

Francs Cfa Toutes Taxes Comprises et d'un délai d'exécution des travaux de trois (03) mois

Article 2: l'intéressé est prié de prendre toutes les dispositions nécessaires pour rcxécution des travaux dans un meilleur délai

prévu à cet effet dès notification de Tordre deservice de démarrage des travaux.

Article 3: La présente Décision sera enregistrée cl communiquée partout où besoin sera. /.

*HINA le 21 Mai 2024*

*Le MAIRE*

**HAMADOU MAMOUD**

## COMMUNE DE YAOUNDE II

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 10 JUIN 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CAPTAGE D'EAU ET DES FORAGES DANS LES QUARTIERS MESSA CARRIERE, AZEGUE, NKOMKANA 2**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres pour les travaux de Réhabilitation du Captage d'Eau et des Forages dans les quartiers MESSA CARRIERE, AZEGUE, NKOMKANA 2.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

**LOT 1 : REHABILITATION DU RESEAU AUTONOME ET GRAVITAIRE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE MESSA-CARRIERE**

- a). Travaux préliminaires ;
- b). Prise d'eau, filtres et Réservoirs ;
- c). Aménagements des points de puisage ;
- d). Révision du réseau d'alimentation des ponts d'eau.

**LOT 2 : REHABILITATION DE DEUX FORAGES A NKOMKANA II ET AZEGUE**

- a). Travaux préliminaires ;
- b). Réparation et déplacement forage de NKOMKANA II ;
- c). Réparation forage d'AZEGUE.

### 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **neuf millions (9 000 000) de FCFA TTC pour le lot 1 et cinq millions (5 000 000) de FCFA TTC pour le lot 2.**

### 4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres se feront en deux (02) lots à savoir :

**LOT 1** : Réhabilitation du Réseau Autonome et Gravitaire d'Approvisionnement en Eau de MESSA-CARRIERE ;

**LOT 2** : Réhabilitation de deux forages à NKOMKANA II ET AZEGUE.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les FONDs PROPRES de la CAY2, exercice budgétaire 2024 ligne budgétaire **220-150**.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, sis au quartier Tsinga, boulevard jean Paul II, porte 203.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, sis au quartier Tsinga, boulevard Jean Paul II, porte 203 sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **Trente mille (30 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Yaoundé 2.

### 11. PRESENTATION DES OFFRES

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, sis au boulevard Jean Paul II, porte 203 au plus tard le **08 Juillet 2024** à 13 heures.

Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 10 JUIN 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CAPTAGE D'EAU ET DES FORAGES DANS LES QUARTIERS MESSA CARRIERE, AZEGUE, NKOMKANA 2**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois **(03) Mois pour chaque lot.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses Pièces Administratives, une Caution de Soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, dont le montant est fixé à **Cent quatre-vingt mille (180 000) francs CFA** pour le lot 1 et **cent mille (100 000) FCFA** pour le lot 2 et valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en Charge des Finances.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modelé contenu dans le dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **08 Juillet** à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, dans la salle des réunions de la Mairie de Yaoundé 2, sise au boulevard Jean Paul II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

### 15.1. CRITERES ELIMINATOIRES

- a. Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures ; Hormis la Caution de Soumission, ladite pièce dans sa version originale est déposée contre décharge au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés
  - b. Absence de caution de soumission ;
  - c. Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
  - d. Offre Technique incomplète pour absence :
    - d1. De la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
  - e. Omission dans l'Offres d'un prix unitaire quantifié ;
  - f. Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
  - g. N'avoir pas produit au moins une référence des travaux similaires ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 19 éléments des 27 critères essentiels.

### 15.2 CRITERES ESSENTIELS

L'Offre Technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A Présentation générale de l'offre 02 éléments
- B Références de l'entreprise 02 éléments
- C personnel de l'entreprise 10 éléments
- D Organisation -planning d'exécution 06 éléments
- E Matériel 07 éléments

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, sis au boulevard Jean Paul II, porte 203.

### 19. ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

Nb.: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le MAIRE

**AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL**

## COMMUNE EDZENDOUAN

**DECISION MUNICIPALE N° 040 /24/DM/C.EDZ/SG DU 23 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'AFAN-MVIE DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2024 DU 27 MARS 2024.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN,

- Vu** la constitution ;
  - Vu** la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et d'autres entités publiques ;
  - Vu** la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CG.CTD);
  - Vu** la loi 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'Exercice 2023
  - Vu** le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune rurale d'EDZENDOUAN ;
  - Vu** le Décret N° 2020/758 du 18 décembre 2020, portant nomination de Monsieur **KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba;
  - Vu** l'Arrêté N° **000200/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire** à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
  - Vu** la Circulaire N°000000001/C/MINFI du 04 Janvier 2024 relative à l'exécution au suivi et au contrôle de l'exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2024 ;
  - Vu** **L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT en procédure d'urgence N° 01/AONO/C-EDZ/SG /CIPM/2024 DU 27 MARS 2024**
  - Vu** le Procès-verbal de la CIPM auprès de la Commune d'EDZENDOUAN du 16 MAI 2024 ;
  - Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EDZENDOUAN, par lettre N°07/24/C-EDZ/SG/CIPM du 16 MAI 2024;
- Considérant les nécessités de service ;

### **DECIDE**

**Article 1er :** le soumissionnaire des **ETS MAJAD BATISSES** est attributaire du marché **des travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique d'AFAN-MVIE dans la Commune D'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre suivant l'appel d'offres national ouvert N° 01/AONO/C-EDZ/SG /CIPM/2024 DU 27 Mars 2024**; pour un montant TTC DE CFA : 20 000 000 (Vingt-millions) et un délai d'exécution de **03 (trois mois)** calendaires

**Article 2 :** la présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

EDZENDOUAN le 23 Mai 2024

Le MAIRE

**ZING SERGE DIEUDONNE**

# MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°040/AAONR/MINTP/ CIPM-TCRI /CCCM-TR/2024 DU 04 JUIN 2024, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION (REVÊTEMENT EN ENDUIT BICOUCHE ET EN BÉTON BITUMINEUX) DE LA ROUTE SANGMÉLIMA - NKOLOTOU'OUTOU (19,00 KM) Y COMPRIS BRETELLE DERRIÈRE HÔPITAL DE RÉFÉRENCE - DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE MINMAP - SITE LÉGION DE GENDARMERIE (1,5 KM) DANS LA RÉGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2024, 2025 ET 2026.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement Publics du Ministère des Travaux Publics, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement Camerounais un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation (revêtement en enduit bicouche et en béton bitumineux) de la route Sangmélima - Nkolotou'outou (19,00 km) y compris bretelle derrière hôpital de référence - Délégation Départementale MINMAP - site Légion de gendarmerie (1,5 km) dans la Région du Sud.

## 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend les activités ci-après :  
 INSTALLATION DE CHANTIER

- L'installations de chantier, leurs maintenances et leurs fonctionnements pendant la durée du chantier ;
- Les Amenées et repli du matériel ;
- Étude d'exécution et géotechnique.
- DÉGAGEMENT ET PRÉPARATION DU TERRAIN
  - Nettoyage du terrain et enlèvement de la terre végétale ;
  - Engazonnement des talus ;
  - Démolition d'ouvrage hydraulique.
- TRAVAUX DE TERRASSEMENTS
  - Déblais non réutilisables ou décaissement ;
  - Remblais en provenance d'emprunts ;
  - Compactage et profilage de la plate-forme des terrassements ;
  - Une couche de forme en graveleux latéritiques naturels (Ep=30cm).
- TRAVAUX SUR LA CHAUSSÉE

La chaussée d'une largeur moyenne de cinq (05) mètres sera constituée de :

- Une couche de forme en graveleux latéritique (Ep=30cm) ;
- Une couche de fondation en grave latérique (Ep=20cm) ;
- Une couche de base en grave concassé 0/31,5 (Ep=15cm) ;
- Une couche d'imprégnation au cut back 0/1 ou à l'émulsion avec sablage ;
- Une couche de roulement en enduit superficiel bicouche avec quelques sections en béton bitumineux (Ep=05cm) ;
- Traitement de certains nids de poules.

### OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

Les travaux de construction des ouvrages d'assainissement comprennent :

- la construction des fossés ;
- la construction des caniveaux ;
- la construction des descentes d'eaux ;
- la construction des avaloirs ;
- la réalisation des Perrés en maçonnerie de moellons.

### OUVRAGE D'ART

- La construction des dalots cadre.
- SIGNALISATION ET ÉQUIPEMENT
  - Glissières de sécurité métallique
  - Signalisation horizontale
  - Signalisation verticale
  - Pose de bornes penta kilométrique
- DIVERS
  - Le déplacement de réseau

Ces travaux sont amplement définis dans le CCTP.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût global prévisionnel est de 6 500 000 000 (six milliards cinq cents millions) Francs CFA Toutes Taxes Comprise

## 4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un (01) lot unique ainsi qu'il suit :

N° de lot	Région	Tronçons	Linéaire Estimé (km)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'intervention

Unique	Sud	Sangmelima - Nkolotou'toutou	19,00	6 500 000 000	12	Réhabilitation
		Bretelle : Hôpital de référence - Délégation Départementale MINMAP - Site Légion de Gendarmerie	1,5			
TOTAL			20,5	6 500 000 000		

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou Groupement d'Entreprises de Bâtiments et Travaux Publics de droits camerounais des catégories A et B à l'issue de la publication des résultats de la catégorisation des entreprises du sous-secteur d'activités « route » conformément au tableau ci-après :

Numéro	Entreprise	Catégorie
1	BUNS	A
2	CROISIÈRE BTP SARL	A
3	MAG SARL	A
4	RAZEL FAYAT CAMEROUN	A
5	ROU'D'AF	A
6	SOMAF	A
7	STE CABTE SARL	A
8	CHINA FIRST HIGHWAY ENGINEERING COMPANY CAMEROON	A
9	HAB SA	A
10	ETH SARL	B
11	SEMIC SARL	B
12	SLEB SARL	B
13	SOCIETE BEL MALBROUK	B
14	STE COMAR SARL	B
15	GE GROUP SARL	B
16	UNION ENTERPRISE	B

NB : Les entreprises des catégories concernées ne figurant pas dans cette liste peuvent faire acte de candidature à condition de produire leur attestation de catégorisation dûment signée du Ministre Chargé des Marchés Publics ;

Mode de soumission



Le mode de soumission est : « En ligne (online) ». Autrement dit, la soumission hors ligne n'est pas possible.

## 6. Financement

Les travaux objet, du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2024 et suivants. Le coût global prévisionnel est de 6 500 000 000 (six milliards cinq cents millions) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

## 7. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ième</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206 et la version électronique, sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ième</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de huit Cent Mille (800 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier. Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

### Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après :

les Pièces administratives (volume 1) ;

l'Offre technique (Volume 2) ;

l'Offre financière (Volume 3).

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Les tailles maximales des volumes cités précédemment (Volume 1, Volume 2 et Volume 3) ou fichiers qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour le Dossier Administratif (Volume 1) ;

15 MO pour l'Offre Technique (Volume 2) ;

5 MO pour l'Offre Financière (Volume 3).

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;

- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

**9. Remises des offres**

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le 09 Juillet 2024 à 11 heures.

Par ailleurs, une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra parvenir sous plis fermé, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard le 09 Juillet 2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Ce pli devra porter la mention :

“ APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°040/AONR/MINTP/ CIPM-TCRI/CCCM-TR/2024 DU 04 JUIN 2024,

EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION (REVÊTEMENT EN ENDUIT BICOUCHE ET EN BÉTON BITUMINEUX) DE LA ROUTE SANGMÉLIMA - NKOLOTOU'OUTOU (19,00 KM) Y COMPRIS BRETTELLE DERRIÈRE HÔPITAL DE REFERENCE - DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE MINMAP - SITE LÉGION DE GENDARMERIE (1,5 km) DANS LA RÉGION DU SUD.

Financement : BIP du MINTP, exercice 2024 et suivants

(Copie de sauvegarde) ».

**10. Delai de Livraison**

Le délai global d'exécution du marché est de douze (12) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

**11. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent cinquante (150) jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et d'un montant égal à :

N° lot	Montant de la caution en FCFA
Unique	Cent trente million (130 000 000)

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la Décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne seront pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

**12. Recevabilité des Offres**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation du dossier administratif, des offres technique et financière seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministre en charge des Finances à émettre les cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des volumes 1, 2 et 3 contenant les pièces administratives, les offres technique et financière aura lieu le 09 Juillet 2024 à 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics, sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres.

### 14. Critères d'évaluation

#### 15.1. Critères éliminatoires

A : Dossier administratif incomplet ou non-conforme pour :

- a) Absence ou non-conformité de l'original de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence de la copie certifiée conforme de l'attestation de catégorisation délivrée par le MINMAP ;
- c) Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

B : Offre Technique incomplète ou non conforme pour absence ou non-satisfaction de l'un des éléments/d'une des conditions ci-après :

- e) Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- f) Déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- g) un Directeur du Projet remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;
- h) une attestation de capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins 1 950 000 000 FCFA , délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances ou par une commission bancaire reconnue ;

C : Offre financière incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- i) la soumission, timbrée, datée et signée (voir modèle pièce 8.1) ;
- j) le bordereau des prix unitaire (BPU) suivant le modèle (pièce 6) avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernier page;
- k) le Devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté, avec indication des montants hors TVA et Toutes Taxes Comprises;
- l) les sous – détail des prix unitaire quantifié paraphé à toutes les pages (voir modèle pièce 9.11).
  - i. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
  - ii. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;
  - iii. N'avoir pas obtenu au moins un total de 21 critères sur l'ensemble des 30 critères essentiels ;
  - iv. Non-conformité du mode de soumission ;
  - v. Non-respect du format de fichier des offres ;
  - vi. Absence de la copie de sauvegarde ;

#### 15.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 30 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous:

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 18 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 10 critères ;
- c) La Visite des lieux et le rapport illustré de la visite de site sur 02 critères ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

### 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sise dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.marchespublics.cm>

### Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).

### Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

DECISION N°059/D/SG/SAG/STD/CABAFIII/2024 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°01/LC/CABAFIII/CIPM/2023 PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CIPM/CABAFIII/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOTDE (...) SUR LA RIVIER RELIANT KAMKOP A KENA...

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Voir la pièce jointe en annexe

*BAFOUSSAM le 21 Mai 2024*

*Le MAIRE*

***NDEFONKOU Daniel***

# CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

**ADDITIFAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CFC/CIPM/2024 DU 07 MAI 2024  
RELATIF A LA FOURNITURE DE DOUZE (12) VEHICULES AUTOMOBILES AU CREDIT FONCIER DU  
CAMEROUN**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en <b>sept (07) exemplaires</b> dont l'original et six copies marqués comme tels, devra parvenir au Service du Courrier, Bureau du Chef de service sis au 8ème étage, porte 814 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun Tél. : 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, au plus tard le <b>28 Mai 2024 à 11 heures</b> et devra porter la mention :</p> <p><b>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CFC/CIPM/2024 DU 07 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE DE DOUZE (12) VEHICULES automobiles AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p> <p>Les soumissionnaires ont jusqu'à 10 jours au plus tard avant l'ouverture des plis pour introduire leurs éventuelles demandes d'éclaircissement. Passé ce délai, aucun éclaircissement basé sur le DAO ne pourra valablement être pris en compte.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en <b>sept (07) exemplaires</b> dont l'original et six copies marqués comme tels, devra parvenir au Service du Courrier, Bureau du Chef de service sis au 8ème étage, porte 814 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun Tél. : 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, au plus tard le <b>13 Juin 2024 à 11 heures</b> et devra porter la mention :</p> <p><b>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CFC/CIPM/2024 DU 07 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE DE DOUZE (12) VEHICULES automobiles AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p> <p>Les soumissionnaires ont jusqu'à 10 jours au plus tard avant l'ouverture des plis pour introduire leurs éventuelles demandes d'éclaircissement. Passé ce délai, aucun éclaircissement basé sur le DAO ne pourra valablement être pris en compte.</p>
2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 28 Mai 2024 à l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, dans la salle de réunion sise au 5<sup>ème</sup> étage, porte 502, à <b>12 heures</b> précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun, siégeant en séance publique. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 13 JUIN 2024 à l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, dans la salle de réunion sise au 5<sup>ème</sup> étage, porte 502, à <b>12 heures</b> précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun, siégeant en séance publique. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

YAOUNDE le 6 Juin 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

*MISSI Jean Paul*

**COMMUNE D'AYOS**

**ADDITIF 1 N° 09 /AD/C-AYOS/2024 DU 07/06/2024. RELATIF À LA L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°27/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MBANG NDELLE - NIAMVOUDOU - MEKOUMA ET BRETelles (30 KM), DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'AYOS, au plus tard le 12/06/2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 27/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 du 02/05/2024 En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien de la route Mbang Ndelle - Niamvoudou - Mekouma et bretelles (30 km), dans la Commune d'AYOS. <b>Financement : Budget de la Commune d'AYOS, Exercices 2024 et suivants.</b> <b>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'AYOS, au plus tard le <b>26/06/2024</b> à 11 heures.</p>
2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 12/06/2024 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'AYOS. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes : - 1<sup>er</sup>étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1), - 2<sup>eme</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) - 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3). Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le <b>26/06/2024</b> dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'AYOS. Ces modifications sont à prendre en compte dans tout le reste du DAO. Le reste sans changement. /-</p>

AYOS le 7 Juin 2024

Le MAIRE

**MISSI Jean Paul**



**COMMUNE DE MATOMB**

**ADDITIF N°18 DU 10 JUIN 2024 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
 N°05/AONO/C-MATOMB/CIPM-PCCM/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
 DE DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU  
 NYONG ET KELLE REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la <b>Direction des Projets et Programmes de Partenariat</b>, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le <b>10 juin 2024</b> à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :</p> <p><b>« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE          N°05/AONO/C-MATOMB/CIPM-PCCM/2024 DU 3 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3DANS LA COMMUNE DE MATOMB »          « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p> <p><b>NB</b> :Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.          Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la <b>Direction des Projets et Programmes de Partenariat</b>, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le <b>14 juin 2024</b> à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :</p> <p><b>« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE          N°05/AONO/C-MATOMB/CIPM-PCCM/2024 DU 03 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3DANS LA COMMUNE DE MATOMB »          A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT</b></p>
2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.          L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le <b>10 juin 2024</b> à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).          Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.          L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le <b>14 juin 2024</b> à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).          Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

<b>3</b>	<b>Autres</b>
	<b>Au lieu de ...</b> N/A
	<b>Lire plutot</b> VOIR FICHER JOINT

MATOMB le 10 Juin 2024

Le MAIRE

**BITOUNDE II**

## COMMUNE D'AYOS

**ADDITIF 1 N° 07 /AD/C-AYOS/2024 DU 07/06/2024. RELATIF À LA L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 12 ML SUR LA RIVIÈRE VIALA, AU NIVEAU DU PK 5+600 DE LA ROUTE NGOLEBOMO - MEKOMO, Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DE SES VOIES D'ACCÈS, DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 12/06/2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 25 /AONO/C-AYOS/CIPM/2024 du 02/05/2024 En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif de 12 ml sur la rivière Viala, au niveau du PK 5+600 de la route Ngolebomo - Mekomo, y compris l'aménagement de ses voies d'accès, dans la Commune d'Ayos. <b>Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.</b> <b>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 10/07/2024 à 11 heures.</p>
2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 12/06/2024 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes : - 1<sup>er</sup>étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1), - 2<sup>eme</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) - 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3). Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 10/07/2024 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos. Ces modifications sont à prendre en compte dans tout le reste du DAO. Le reste sans changement. /-</p>

AYOS le 7 Juin 2024

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

**COMMUNE DE LOUM**

**COMMUNIQUE N°01/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°02/A0NO/COMMUNELOUM/SG/CIPM/2024 DU 21 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE PREMIERE GARE-MOUSSOUKOU UP (INTER ROUTE MABOMBE R307) SUR 5 KM DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique :  
L'entreprise ci-dessous, a etc. retenue comme adjudicataire relatif a l'Appel d'Offre suscite

Intitule du Projet	Adjudicataire	Montant TTC(FCFA)	Délai D'exécution
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DE PREMIERE GARE-MOUSSOUKOU UP (INTER ROUTE MABOMBE R307) SUR 5 KM DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.	L'ETS KABIRO, BP: 50 LOUM  Tel: 677 75 74 40	22 497 614 (Vingt? Sept millions Quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille Six cent quatorze) Francs	Quatre-vingt-dix (90) jours

L'adjudicataire est invite à se présenter dès publications du présent communique **au plus tard dans les Sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Secrétariat General de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de Lettre- Commande correspondant.

Les Soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres et le procès-verbal de

La Commission sous quinzaine du présent communique. Passé ce délai, ces Offres seront détruites Le présent communiqué est établi ce jour, mois, an pour servir et valoir ce **qu'est** de droit.

LOUM le 18 Avril 2024

Le MAIRE

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

## PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N°031/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2024 DU 06 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°008/AOIO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/RI /SJPM/2024 DU 18 MARS 2024 POUR REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD EN TROIS (03) LOTS : LOT 1 : SECTION MARAKO-KALA (09,367KM), LOT 2 : SECTION MARAKO-OULOUF (06,258 KM), LOT 3 : SECTION MARA-CHOLOBA (05,657 KM).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

**Nom du Projet :** Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

**Numéro du Crédit :** IDA 6643 - CM

**Description du Marché :** Réhabilitation de certaines routes en terre dans le Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord en trois (03) lots : lot 1 : section marako-kala (09,367km), lot 2 : section marako-oulouf (06,258 km), lot 3 : section mara-choloba (05,657 km).

Délai d'exécution : deux cent quarante (240) jours.

**Lot 1 : section Marako-Kala (09,367KM),**

## SOUSSIONNAIRE RETENU

<b>NOM</b>	<b>SOTCOCOG S. A</b>
ADRESSE	Tel : 664 196 995 ; BP : 1867 Garoua
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	1 470 277 500 F CFA
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	1 470 277 500 F CFA
MONTANT DU MARCHE (Montant TTC)	1 470 277 500 F CFA

## SOUSSIONNAIRE REJETE

<b>NOM</b>	<b>ETS GROUPE Fx</b>
ADRESSE	Tél : 699 12 02 04 / 696493238 ; BP : 2119 Douala
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	1 278 125 343 FCFA
MOTIF DU REJET	Offre non conforme pour l'essentiel.

**Lot 2 : section Marako-Oulouf (06,258 KM),**

## SOUSSIONNAIRE RETENU

<b>NOM</b>	<b>GROUPEMENT ETS DJIBRINE KLETA ET ETS AHMAT TOM</b>
ADRESSE	Tél : +237 699805514 ;BP : 262 KOUSSERI
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	420 194 196 F CFA
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	

445 236 696 F CFA







MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC) 445 236 696 F CFA

**SOUSSIONNAIRE EVALUES****NOM****ETS GROUPE Fx**

ADRESSE

Tél : 699 12 02 04 / 696493238 ; BP : 2119 Douala

MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT

543 116 849 F CFA

MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE

543 116 849 F CFA

MOTIF DU REJET

Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante

**NOM****SOTCOCOG S.A,**

ADRESSE

Tel : 664 196 995 ; BP : 1867 Garoua

MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT

690 767 258 F CFA

MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE

690 767 258 F CFA

MOTIF DU REJET

Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante

**SOUSSIONNAIRE REJETE****NOM****SOCIETE PLATEFORME CAMEROUN**

ADRESSE

Tél : +237 693 00 54 91; BP: 637 YAOUNDE

MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT

497 500 000 F CFA

MOTIF DU REJET

Offre non conforme pour l'essentiel.

**Lot 3 : section Mara-Choloba (05,657 KM).****SOUSSIONNAIRE RETENU****NOM****ETS GROUPE Fx**

ADRESSE

Tél : 699 12 02 04 / 696493238 ; BP : 2119 Douala

MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT

569 295 654 F CFA

MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE

565 295 654 F CFA

MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)

565 295 654 F CFA

**SOUSSIONNAIRE REJETES****NOM****GROUPEMENT ETS DJIBRINE KLETA ET ETS AHMAT TOM**

ADRESSE

Tél : +237 699805514 ; BP : 262 KOUSSERI

MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT

400 566 213 F CFA

MOTIF DU REJET

Offre non conforme pour l'essentiel.

**NOM****SOCIETE PLATEFORME CAMEROUN**

ADRESSE

Tél : +237 693 00 54 91 , BP: 637 YAOUNDE,

MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT



400 000 000 F CFA







MOTIF DU REJET

Offre non conforme pour l'essentiel.

Le présent communiqué, sera enregistré et publié partout où besoin sera.





**COMMUNE DE LOUM**

**COMMUNIQUE N°06/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°06/A0NO/COMMUNELOUM/SG/CIPM/2024 DU 08 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGODI, DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique :  
L'entreprise ci-dessous, a etc. retenue comme adjudicataire relatif a l'Appel d'Offre suscité

<b>Intitule du Projet</b>	<b>Adjudicataire</b>	<b>Montant TTC(FCFA)</b>	<b>Délai D'exécution</b>
TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGODI, DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL..	<b>METCONSUL SARL, BP: LOUM</b>  Tel: 699 31 17 66 / 695 87 92 10	<b>15 198 807 (Quinze millions cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent sept) Francs</b>	Quatre-vingt-dix (90) jours

L'adjudicataire est invité à se présenter dès publications du présent communiqué **au plus tard dans les Sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Secrétariat General de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de Lettre- Commande correspondant.

Les Soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres et le procès-verbal de La Commission sous quinzaine du présent communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites Le présent communiqué est établi ce jour, mois, an pour servir et valoir ce **qu'est** de droit.

LOUM le 17 Mai 2024

Le MAIRE

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**



**COMMUNE D'AFANLOUM**

**ADDITIF 022N° 09 AONO/SG/CIPM/2024 DU 29-04-2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, REHABILITATION ET AMENAGEMENT DE CERTAINS BATIMENTS DANS LA COMMUNE D'AFANLOUMLOT1 : CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE QUATRE LATRINES A L'EP : NGOUMGOUMOU, ETHO, NSANAKAOLOT 2: AMENAGEMENT DE L'ESPACE CULTUREL DANS LA COMMUNE D'AFANLOUMLOT3 : REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE D'ETHO DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.IF RECTIFICATIF N° 022/A/SIGAMP/CAFAN**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le <b>07/06/2024 à 11h</b> dans <b>salle de actes de l'hôtel de ville de la Mairie d'Afanloum, département de la MEFOU et AFAMBA.</b></p> <p>Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le <b>10/06/2024 à 11h00</b> dans <b>salle de actes de l'hôtel de ville de la Mairie d'Afanloum, département de la MEFOU et AFAMBA.</b></p> <p>Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.</p> <p><b>Opening of bids</b></p> <p>All the Bids shall be publicly opened in a single phase.</p> <p>The bids shall be opened on <b>10/06/2024 at 11Am</b>, local time, in the Afanloum town hall by the Internal Tenders Board. The bidders or their duly authorised representatives with a perfect knowledge of the file can assist in the opening of the bids.</p>

2	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

AFANLOUM le 5 Juin 2024

Le MAIRE

**MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE**



**COMMUNE DE MENGANG****DÉCISION N°009/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG DECIDE :**

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret **N° 2018/366 du 20 Juin 2018** portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret **N°2012/074 du 08 Mars 2012** portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics;

Vu le Décret **N°2012/075 du 08 Mars 2012**portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

- Vu le Décret **N°2012/076 du 08 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret **N° 2001/048 du 23 Février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

- Vu le Décret **N°95/082 du 24 Avril 1995** portant création de la Commune de Mengang ;
- Vu l'Arrêté **N°000214/A/MINDDEVEL DU 05 MARS 2020** constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;
- Vu la Circulaire **N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;**

Considérant l'Avis d'Appel d'Offre National **N°009/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024,**

- Vu la lettre de proposition rapport d'attribution **N°009/LP/ CIPM- 2024** du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG,

**DECIDE****Article1<sup>er</sup>:** pour les d'aménagement des voies d'accès de l'aire de repos de Koundou dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du centre.

Dossier D'Appel d'Offre National Ouvert	Nom et Adresse	Montant Final de la Lettre-Commande TTC en FCFA	Observations
<b>N°009 /AONO/ C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024</b>	<b>Cameroon factoring and development</b>	<b>20 000 000</b>	<b>RETENUE</b>

**Article 2:** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MENGANG le 14 Avril 2024

Le MAIRE

**AYIA Gabriel bienvenu**

**COMMUNE DE MENGANG****DÉCISION N°008/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG DECIDE :**

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

- Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

- Vu le Décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune de Mengang ;
- Vu l'Arrêté N°000214/A/MINDDEVEL DU 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;
- Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offre National N°008/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024,

- Vu la lettre de proposition rapport d'attribution N°008/LP/ CIPM- 2024 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG,

**DECIDE****Article 1<sup>er</sup>**: pour les travaux d'aménagement des voies d'accès à l'auberge municipale dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du centre.

Dossier D'Appel d'Offre National Ouvert	Nom et Adresse	Montant Final de la Lettre-Commande TTC en FCFA	Observations
<b>N°008 /AONO/ C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024</b>	<b>ETS SYLVER</b>	<b>30 000 000</b>	<b>RETENUE</b>

**Article 2**: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MENGANG le 14 Avril 2024

Le MAIRE

**AYIA Gabriel bienvenu**

**COMMUNE DE MENGANG****DÉCISION N°007/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG DECIDE :**

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

- Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

- Vu le Décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune de Mengang ;
- Vu l'Arrêté N°000214/A/MINDDEVEL DU 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;
- Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offre National N°007B/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024,

- Vu la lettre de proposition rapport d'attribution N°007/LP/ CIPM- 2024 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG,

**DECIDE****Article 1<sup>er</sup>**: pour les travaux d'installation de 10 lampadaires solaires pour éclairage public dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du centre.

Dossier D'Appel d'Offre National Ouvert	Nom et Adresse	Montant Final de la Lettre-Commande TTC en FCFA	Observations
N°007B /AONO/ C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024	ETS GUYLENE	14 216 812	RETENUE

**Article 2**: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MENGANG le 14 Avril 2024

Le MAIRE

**AYIA Gabriel bienvenu**

## COMMUNE D'ESEKA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/BIS /AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/SG/CIPM/2024 DU 14/05/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BLOC ADMINISTRATIF A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESEKA (LOT 1), ET A L'ECOLE MATERNELLE GROUPE I AVIATION (LOT 2), DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEDUB, EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

pour la réalisation des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe avec un bloc administratif à l'école publique bilingue d'Eséka (Lot 1), et la réalisation des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe avec un bloc administratif à l'école maternelle groupe 1 Aviation (Lot 2), dans le Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en procédure d'urgence.

#### 1- **Objet de l'Appel d'Offres National Ouvert** :

Le présent Appel d'Offres a pour objet la réalisation des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe avec un bloc administratif à l'école publique bilingue d'Eséka (Lot 1), et la réalisation des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe avec un bloc administratif à l'école maternelle groupe 1 Aviation (Lot 2), dans le Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en procédure d'urgence.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent DAO comprennent :

● N° Lot	● Nature de la prestation	● Localités	● Tâches
● Lot 1	● Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif à l'école publique bilingue d'Eséka	● Eséka	<ul style="list-style-type: none"> <li>● - Travaux préparatoires ;</li> <li>● - Terrassements ;</li> <li>● - Fondations ;</li> <li>● - Maçonnerie-élévation ;</li> <li>● - Charpente couverture ;</li> <li>● - Menuiserie métallique ;</li> <li>● - Menuiserie ;</li> <li>● - Electricité ;</li> <li>● - Peinture ;</li> <li>● - VRD.</li> </ul>
● Lot 2	● Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif à l'école maternelle groupe I (Aviation)	● Eséka-Aviation	●

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

● N° Lot	● Nature de la prestation	● Localités	● Coût prévisionnel FCFA ● (TTC)
● Lot 1	● Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif à l'école publique bilingue d'Eséka	● Eséka	● ● ● 25 000 000
● Lot 2	● Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif à l'école maternelle groupe I (Aviation)	● Eséka-Aviation	● ● ● 25 000 000

#### 4. Allotissement

Sans objet.

#### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics. Possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux.

#### 6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, sont financés par le **Budget d'Investissement Public (BIP), (MINEDUB) EXERCICE 2024.**

#### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie d'Eséka dès publication du présent d'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

#### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu aux heures ouvrables à partir de 07h30 à 15h30 min à la Mairie d'Eséka au (**Service des Marchés**) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de **50 000 F (cinquante mille francs) CFA à la Recette Municipale d'ESEKA**. Non remboursables. Ladite quittance devra préciser le numéro de l'appel d'offres et le numéro du lot. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent présenter l'original de la quittance en se faisant enregistrer.

#### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie d'ESEKA **au plus tard le \_\_\_\_\_ 11/06/2024 \_\_\_\_\_ à 12 heures précises** contre décharge et devront porter la mention :

«**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° ..04/BIS /AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/SG/CIPM/2024 DU ...14../ .05../ 2024

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BLOC ADMINISTRATIF A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESEKA (Lot 1), ET A L'ECOLE MATERNELLE GROUPE I AVIATION (Lot 2), DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE**

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **quatre (04) mois par lot**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est :

● N° Lot	● Nature de la prestation	● Localités	● Caution de soumission FCFA
● Lot 1	● Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif à l'école publique bilingue d'Eséka	● Eséka	● ● ● 500 000
● Lot 2	● Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif à l'école maternelle groupe I (Aviation)	● Eseka-Aviation	● ● ● 500 000

Et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement de soumission devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement de soumission sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement de soumission sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 11/06/2024 à **13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) siégeant dans sa salle de réunions de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### Les critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires ;  
Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CIPM/C-Eseka et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;

Absence de la caution de soumission ;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Offre financière incomplète ;

Absence d'une attestation de visite de site co-signée par le Maître d'Ouvrage et le Soumissionnaire, accompagnée d'un rapport de visite ;

### 12.2. Critères essentiels (28 critères).

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous-critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

i. Expérience du personnel d'encadrement (09 critères) ;

ii. Références de l'entreprise (01 critères) ;

iii. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (14 critères) ;

iv. Présentation d'une capacité financière d'un montant au moins égal au tiers de l'enveloppe prévisionnelle (01 critère) ;

v. Organisation, compréhension du projet, visite du site et rapport, présentation (03 critères).

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune d'ESEKA attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des caractères dits essentiels ou ceux dits éliminatoires, jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

**N.B. : Les Lots sont dissociables et un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie d'Eséka.

**NB :** Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 1517 (CONAC).

YAOUNDE le 13 Mai 2024

Le MAIRE

**TJOCK Sylvain moïse**



**COMMUNE DE MENGANG****DÉCISION N°006/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG DECIDE :**

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret **N° 2018/366 du 20 Juin 2018** portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret **N°2012/074 du 08 Mars 2012** portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics;

Vu le Décret **N°2012/075 du 08 Mars 2012**portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

- Vu le Décret **N°2012/076 du 08 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret **N° 2001/048 du 23 Février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

- Vu le Décret **N°95/082 du 24 Avril 1995** portant création de la Commune de Mengang ;

- Vu l'Arrêté **N°000214/A/MINDDEVEL DU 05 MARS 2020** constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;

- Vu la Circulaire **N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;**

Considérant l'Avis d'Appel d'Offre National **N°006Bis/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024,**

- Vu la lettre de proposition rapport d'attribution **N°006/LP/ CIPM- 2024** du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG,

**DECIDE****Article1<sup>er</sup>:** pour les d'installation de 20 lampadaires solaires pour éclairage public dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du centre.

Dossier D'Appel d'Offre National Ouvert	Nom et Adresse	Montant Final de la Lettre-Commande TTC en FCFA	Observations
<b>N°006 /AONO/ C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024</b>	<b>Cameroon factoring and development</b>	<b>24 999 974</b>	<b>RETENUE</b>

**Article 2:** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MENGANG le 14 Avril 2024

Le MAIRE

**AYIA Gabriel bienvenu**

## COMMUNE D'ESEKA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C.ESEKA/CIPM/2024 DU 14 MAI 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE BOGSO- LIMOUG LIHOG ET BRETELLES, DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la commune d'ESEKA, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de réhabilitation de la route BOGSO-LIMOUG LIHOG ET BRETELLES dans l'Arrondissement d'ESEKA, Département du Nyong et Kélé, Région du Centre en procédure d'urgence.

### 2. Consistance des prestations

- Installation du chantier ;
- Amené et repli du matériel ;
- Débroussaillage ;
- Dégagement mécanique à la pelle/bul ;
- abattage d'arbres ;
- remblais en matériaux en grave latéritique ;
- purge des matériaux pollués et substitution de la latérite ;
- mise en forme de la plateforme ;
- reprofilage/ compactage ;
- reprofilage simple ;
- couche de roulement en grave latéritique ;
- Fourniture et pose de buses métalliques 0800 mm ;
- Tête de buse en maçonnerie 0800 mm ;
- Puisards en maçonnerie pour buse 0800 mm ;
- Construction de dalot de section 2X2X2 ;
- IPE 400 ;
- IPE 200 pour entretoises ;
- Béton armé pour tablier, chevron, et reprise en sous œuvre ;
- Garde-corps mixte ;
- balises en bois ;
- panneaux de signalisation ;
- platelage.

### 3. Cout Prévisionnel

1. 1. Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables pour le compte de la première phase est de cent vingt millions (120 000 000) F CFA.

### 4. Allotissement

1. 1. Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en un (01) Lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclus de la commande publique.

## 6. Financement

1. Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de MINTP 2024 - LIGNE FOND ROUTIER

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'ESEKA, dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'ESEKA, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **120 000 (cent vingt mille) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune d'ESEKA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de ESEKA, au plus tard le **11 Juin 2024 à \_\_\_12\_\_\_ Heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°06/AONO/C.ESEKA/CIPM/2024 DU 14 MAI 2024**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE BOGSO-LIMOUG LIHOG ET BRETelles, DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de **cinq (05) mois**

## 11. Cautionnement Provisoire

1. Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du D.A.O d'un montant de (égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit **deux millions quatre cent mille (2 400 000) F CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 11 JUIN 2024 à \_\_\_13\_\_\_ Heures** et

se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de ESEKA, dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une

## 14. Critères d'évaluation

### CRITERES ELIMINATOIRES

Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des offres ;

Dossier administratif incomplet ou non conforme au-delà de 48 heures : en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de 48h est accordé au soumissionnaire concerné pour produire ou remplacer la pièce concernée ;

Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

Offre technique incomplète du point de vue de ses éléments constitutifs conformément au RPAO ; Absence dans l'offre technique des éléments ci-après :

e1) Attestation de visite de site signée le Délégué Départemental des Travaux Publics, Ingénieur de l'Etat en matière d'infrastructures routières ;

c5) Déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ; Offre financière incomplète ;

Omission dans le BPU ou dans le Sous-détail des prix, d'un prix unitaire quantifié dans le DQE ; N'avoir pas satisfait à au moins 75% des critères essentiels.

**14.2 CRITERES ESSENTIELS** Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la MAIRIE D'ESEKA ; téléphone : \_\_\_\_\_ dès publication du présent avis.

## 15. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS au numéro suivant : 1517

YAOUNDE le 13 Mai 2024

Le MAIRE

**TJOCK Sylvain moïse**

## COMMUNE D'ESEKA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/R-CE/D-NK/C- ESEKA/CIPM/2024 DU 14/ 05/ 2024 POUR DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN PAVE MOSQUEE-ANCIENNE GENDARMERIE 150 M DANS L'ARRRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDDEVEL, EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

**Le Maire de la Commune D'ESEKA**, Autorité Contractante, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour des travaux d'aménagements de la voirie urbaine –carrefour ancienne gendarmerie – mosquée dans l'arrondissement d'Eséka, département du Nyong et Kellé, région du centre en procédure d'urgence.

#### 1- **Objet de l'Appel d'Offres National Ouvert :**

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux d'aménagements de la voirie urbaine –carrefour ancienne gendarmerie – mosquée dans l'arrondissement d'Eséka, département du Nyong et Kellé, région du centre en procédure d'urgence.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent DAO comprennent :

● N° Lot	● Nature de la prestation	● Localités	● ml	● Tâches
● unique	● Réhabilitation de la voirie urbaine	● Mosquée-- Ancienne Gendarmerie	● ● ● ● 480	<ul style="list-style-type: none"> <li>● - Travaux préparatoires</li> <li>● - Réglage de la plateforme</li> <li>● - Revêtement en enduit superficiel</li> <li>● - Curage</li> <li>● - Traitement de l'amorce sur 15 m</li> <li>● - Construction de caniveau pour raccorder le caniveau existant</li> <li>● - Reconstruction</li> <li>● -Fourniture et pose des pavés</li> <li>● - Divers</li> </ul>

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

● N° Lot	● Nature de la prestation	● Localités	● ml	● Tâches	● . Coût prévisionnel FCFA ● (TTC)

<ul style="list-style-type: none"> <li>● unique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Aménagement de la voirie urbaine</li> <li>●</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mosquée- Carrefour Ancienne Gendarmerie</li> <li>—</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> <li>●</li> <li>●</li> <li>● 480</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● - Travaux préparatoires</li> <li>● - Réglage de la plateforme</li> <li>● - Revêtement en enduit superficiel</li> <li>● - Curage</li> <li>● - Traitement de l'amorce sur 15 m</li> <li>● - Construction de caniveau pour raccorder le caniveau existant</li> <li>● - Reconstruction</li> <li>● -Fourniture et Pose des pavés</li> <li>● - Divers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> <li>●</li> <li>●</li> <li>●</li> <li>● 40 500 000</li> </ul>
--	---	--	--	---	--

#### 4. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont répartis en un (01) lot.

#### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine des Travaux Publics. Possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux.

#### 6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, sont financés par le **Budget d'Investissement Public (BIP), (MINDDEVEL) EXERCICE 2024**

#### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie D'ESEKA dès publication du présent d'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

#### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu aux heures ouvrables à partir de 07h30 à 15h30 min à la Mairie d'ESEKA au (**Service des Marchés**) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de **50 000 F (cinquante mille francs) CFA à la Recette Municipale d'ESEKA**. Non remboursables. Ladite quittance devra préciser le numéro de l'appel d'offres et le numéro du lot. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent présenter l'original de la quittance en se faisant enregistrer.

#### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie d'ESEKA **au plus tard le 11/06/2024 à 12 heures précises** contre décharge et devront porter la mention :

«**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 07 /AONO/R-CE/D-NK/C- ESEKA//CIPM/2024 DU 14/ 05/ 2024

**POUR DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN PAVE MOSQUEE- CARREFOUR ANCIENNE GENDARMERIE DANS L'ARRRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE »**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est :

● N° Lot	● Nature de la prestation	● Localités	● ml	● Tâches	● Caution de soumission FCFA
● unique	● Aménagement de la voirie urbaine	● Carrefour Ancienne Gendarmerie – Mosquée	● ● ● 480	<ul style="list-style-type: none"> <li>● - Travaux préparatoires</li> <li>● - Réglage de la plateforme</li> <li>● - Revêtement en enduit superficiel</li> <li>● - Curage</li> <li>● - Traitement de l'amorce sur 15 m</li> <li>● - Construction de caniveau pour raccorder le caniveau existant</li> <li>● - Reconstruction</li> <li>● --Fourniture et Pose des pavés</li> <li>● - Divers</li> </ul>	● ● ● 810 000 FCFA

Et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement de soumission devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement de soumission sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement de soumission sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 11/06/2024 à 12 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) siégeant dans sa salle de réunions de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### Les critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires ;  
Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CIPM/C-Eseka et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;

Absence de la caution de soumission ;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Offre financière incomplète ;

Absence d'une attestation de visite de site co-signée par le Maître d'Ouvrage et le Soumissionnaire, accompagnée d'un rapport de visite ;

### 12.2. Critères essentiels (28 critères).

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous-critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

i. Expérience du personnel d'encadrement (09 critères) ;

ii. Références de l'entreprise (01 critères) ;

iii. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (14 critères) ;

iv. Présentation d'une capacité financière d'un montant au moins égal au tiers de l'enveloppe prévisionnelle (01 critère) ;

v. Organisation, compréhension du projet, visite du site et rapport, présentation (03 critères).

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune d'ESEKA attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des caractères dits essentiels ou ceux dits éliminatoires, jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie d'ESEKA.

**NB :** Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 1517 (CONAC).

YAOUNDE le 13 Mai 2024

Le MAIRE

**TJOCK Sylvain moïse**



**COMMUNE D'ESEKA**

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTAN°002/DC/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CIPM/2024 DU 14/05/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN TABLES BANCS ET DEUX (02) BUREAUX DE MAITRE DANS LES ECOLES : ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESEKA, ET ECOLE MATERNELLE DU GROUPE 1 AVIATION, DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.TION**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

**Le Maire de la Commune D'ESEKA** , Autorité Contractante, lance un Avis de Demande de Cotation pour l'équipement de certaines structures dans la Commune D'ESEKA, Département de Nyong et Kellé.

**1- Objet de l'Demande de Cotation :**

Le présent Avis de Demande de Cotation a pour objet la fourniture en matériel dans certaines structures de la Commune D'ESEKA ci-après :

- Equipement de l'école publique bilingue d'eseka
- Equipement de l'école maternelle du groupe 1- aviation

**2. Consistance des prestations**

Les prestations du présent Avis de Demande de Cotation comprennent la fourniture des équipements, le transport, la manutention, l'installation et la réception.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini ainsi qu'il suit :

LOT	Désignation	Coût prévisionnel
1	ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESEKA	5 000 000 FCFA
2	ECOLE MATERNELLE DU GROUPE 1- AVIATION	5 000 000 FCFA

**4. Allotissement**

Les fournitures sont subdivisées en deux (02) lots ci-dessus définis :

LOT	Désignation
1	ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESEKA
2	ECOLE MATERNELLE DU GROUPE 1- AVIATION

**5. Participation et origine**

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises régulièrement installées au Cameroun et ayant des capacités techniques et financières en fournitures et équipements.

**6. Financement**

Les fournitures objet du présent Demande de Cotation, sont financées par le Budget d'Investissement Public Exercice 2024.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté sans frais aux heures ouvrables auprès de la Mairie D'ESEKA dès publication du présent avis de Demande de Cotation.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu à la Mairie de la Commune D'ESEKA (**cabinet du Maire**) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de **20 000 (vingt mille) francs CFA à la Recette Municipale de la Commune D'ESEKA.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie D'ESEKA **au plus tard le ..... 2024 à 12 heures précises, heure locale**, contre récépissé et devront porter la mention :

**«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION**

**N°002 /DC/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CIPM/2024 DU 14/ 05/2024**

**POUR L'EQUIPEMENT EN TABLES BANCS ET DEUX (02) BUREAUX DE MAITRE DANS LES ECOLES : ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESEKA, ET ECOLE MATERNELLE DU GROUPE 1 AVIATION, DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE »**

**« À N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DÉPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage ou le maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Avis de Demande de Cotation est de **deux (02) mois.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé par lot ainsi qu'il suit :

LOT	Désignation	Cautionnement provisoire
1	ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'ESEKA	100 000 FCFA
2	ECOLE MATERNELLE DU GROUPE 1- AVIATION	100 000 FCFA

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPDC. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis de Demande de Cotation.

La soumission dûment timbrée et signée pour chaque lot, selon le modèle contenu dans le dossier de Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera au plus tard **11/06/2024 à 13 heures précises, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

## 14.1- Principaux critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

- Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par la CIPM ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- dossier non conforme aux prescriptions du DDC ;
- omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire quantifié ;
- dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique moins de 70% des OUI

## 14.2- Principaux critères essentiels

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

● A-	● B- CRITÈRES ESSENTIELS	● C- NOMBRE D'ÉLÉMENTS
● D- A	● E- PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES OFFRES	● F- 04 éléments ;
● G- B	● H- CAPACITÉ FINANCIÈRE	● I- 03 éléments ;
● J- C	● K- CONFORMITÉ DE LA FOURNITURE PAR RAPPORT AUX TERMES DE LA COMMANDE	● L- 04 éléments ;
● D	● DÉCLARATIONS D'EXPÉRIENCE DE LA FIRME OU STRUCTURE	● 02 éléments

**NB : Seuls les soumissionnaires qui auront non seulement obtenu au moins 70% éléments positifs sur l'ensemble des critères essentiels d'une part et d'autre part au préalable, la totalité des éléments positifs du critère essentiel C seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière**

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

**NB : un soumissionnaire peut être adjudicataire de plus d'un (01) lot**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie D'ESEKA, auprès des services techniques Tel : 693 930 434

**Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517**

YAOUNDE le 13 Mai 2024

Le MAIRE

**TJOCK Sylvain moïse**

**COMMUNE D'ESEKA**

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDEN° ..001/DC/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CIPM/24 DU .....  
2024POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE : SONG –  
BADJECK ; BOGSO ; NGUIBASSAL II ; MANGUENGUES, CSIU D'ESEKA DANS LA COMMUNE D'ESEKA,  
DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE.DE COTATION**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

**Le Maire de la Commune D'ESEKA** , Autorité Contractante, lance un Avis de Demande de Cotation pour l'équipement en matériel médical de certains centres de santé intégrés dans la Commune D'ESEKA, Département de Nyong et Kellé.

**1- Objet de l'Demande de Cotation :**

Le présent Avis de Demande de Cotation a pour objet la fourniture en matériel médical dans les structures sanitaires de la Commune D'ESEKA ci-après :

- CSI de SONG – BADJECK ; BOGSO ; NGUIBASSAL II ; MANGUENGUES, CSIU D'ESEKA

**2. Consistance des prestations**

Les prestations du présent Avis de Demande de Cotation comprennent la fourniture des équipements, le transport, la manutention, l'installation et la réception

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini ainsi qu'il suit :

LOT	Désignation	Coût prévisionnel
1	Équipement en matériel médical des CSI de SONG – BADJECK ; BOGSO ; NGUIBASSAL II ; MANGUENGUES, CSIU D'ESEKA	30 000 000 FCFA

**4. Allotissement**

Les fournitures sont subdivisées en un (01) lot ci-dessus définis :

LOT	Désignation
1	Équipement en matériel médical des CSI de SONG – BADJECK ; BOGSO ; NGUIBASSAL II ; MANGUENGUES, CSIU D'ESEKA

**5. Participation et origine**

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises régulièrement installées au Cameroun et ayant des capacités techniques et financières en fournitures et équipements.

## 6. Financement

Les fournitures objet du présent Demande de Cotation, sont financées par le Budget d'Investissement Public Exercice 2024.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté sans frais aux heures ouvrables auprès de la Mairie D'ESEKA dès publication du présent avis de Demande de Cotation

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu à la Mairie de la Commune D'ESEKA (**cabinet du Maire**) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de **50 000 (cinquante mille) francs CFA à la Recette Municipale de la Commune D'ESEKA.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie D'ESEKA **au plus tard le 11/06/2024 à 12 heures précises, heure locale**, contre récépissé et devront porter la mention :

«**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION**

N° ..... /DC/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CIPM/24 DU ..... 2024

**POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE :**

**SONG – BADJECK ; BOGSO ; NGUIBASSAL II ; MANGUENGUES, CSIU D'ESEKA DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE »**

« **À N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DÉPOUILLEMENT** »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage ou le maître d'ouvrage Délégué pour la livraison des fournitures objet du présent Avis de Demande de Cotation est de **deux (02) mois.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé par lot ainsi qu'il suit :

LOT	Désignation	Cautionnement provisoire
1	Équipement en matériel médical des CSI de SONG – BADJECK ; BOGSO ; NGUIBASSAL II ; MANGUENGUES, CSIU D'ESEKA	600 000 FCFA

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPDC. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis de Demande de Cotation.

La soumission dûment timbrée et signée pour chaque lot, selon le modèle contenu dans le dossier de Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera au plus tard **11/06/2024 à 13 heures précises, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1- Principaux critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

- Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par la CIPM ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- dossier non conforme aux prescriptions du DDC ;
- omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire quantifié ;
- dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique moins de 70% des OUI.

### 14.2- Principaux critères essentiels

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

● A-	● B- CRITÈRES ESSENTIELS	● C- NOMBRE D'ÉLÉMENTS
● D- A	● E- PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES OFFRES	● F- 04 éléments ;
● G- B	● H- CAPACITÉ FINANCIÈRE	● I- 03 éléments ;
● J- C	● K- CONFORMITÉ DE LA FOURNITURE PAR RAPPORT AUX TERMES DE LA COMMANDE	● L- 04 éléments ;
● D	● DÉCLARATIONS D'EXPÉRIENCE DE LA FIRME OU STRUCTURE	● 02 éléments

**NB : Seuls les soumissionnaires qui auront non seulement obtenu au moins 70% éléments positifs sur l'ensemble des critères essentiels d'une part et d'autre part au préalable, la totalité des éléments positifs du critère essentiel C seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.**

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie D'ESEKA, auprès des services techniques **Tel : 693 930 434.**

**Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517**

YAOUNDE le 13 Mai 2024

Le MAIRE

**TJOCK Sylvain moïse**



## COMMUNE DE MAGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-MAGA/CIPM/TR/2024 DU 05/06/2024 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE ET D'UN SIMPLE DALOT A HAULAY DANS LA COMMUNE DE MAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : MINTP (RESSOURCES TRANSFÉRÉES), EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
58 36 126 01 641342 646211 061

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'entretien Routier, le Maire de la Commune de Maga, pour le compte du MINTP, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de construction d'un double dalot et d'un simple dalot à HAULAY dans la commune de Maga en procédure d'urgence.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur l'exécution **des travaux de construction d'un double dalot et d'un simple dalot à HAULAY dans la commune de Maga, Région de l'Extrême-Nord(en Procédure d'Urgence)**. La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au Bordereau des prix unitaires, nomenclature des tâches et aux détails estimatifs. Ils comprennent en particulier les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- SERIE 00 : Les installations de chantier ;
- SERIE 100 : Les travaux de nettoyage et le terrassement ;
- SERIE 400 : Les travaux d'ouvrage d'art.

SERIE 500 : signalisation, Equipements et Sécurité

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **soixante cinq millions (65.000.000 ) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les sociétés et entreprises de droits camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et du génie civil.

### 6. Financement

Le financement est assuré par le BIP MINTP, Exercice 2024.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux heures ouvrables à la **SIGAMP ou au Secrétariat Général de la Mairie de Maga**, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême Nord, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **SIGAMP** ou au **Secrétariat Général de la Mairie de Maga**, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême Nord, dès publication du présent avis, contre versement à la Recette municipale de la Commune de Maga d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir à la **SIGAMP** ou au **Secrétariat Général de la Mairie de Maga**, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord, au plus tard le **03 juillet 2024 à 13 heures** (heure locale). Elles devront porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-MAGA/CIPMTR/2024 DU 05/06/2024**

**« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître-d'ouvrage est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats. Les travaux seront exécutés au lieu-dit HAOULAY dans l'Arrondissement de Maga, Département de Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont le montant est de **un million trois cent mille (1 300 000) Francs CFA**. Le Cautionnement provisoire devra être valide pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de remise des offres. L'absence de cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et technique seront irrecevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Toute offre non-conforme à la prescription du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **03 juillet 2024 à 14 heures** (heure locale) par la CIPM de la Commune de Maga, dans la salle de conférences. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix muni d'un mandat de représentation.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 heures après le dépouillement le cas échéant ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 10 sur 13 des critères essentiels ;
- Absence de la Déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois dernières années et présence sur la liste des entreprises défailtantes émises par le MINMAP

### Critère essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- Présentation générale de l'offre oui/non ;
- Qualification et expérience du personnel technique oui/non ;
- Moyens matériels oui/non ;
- Propositions techniques et méthodologie oui/non ;
- Les références du soumissionnaire oui/non ;
- Délai d'exécution oui/non ;
- Solvabilité financière oui/non.

**Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et au moins 10 des 13 critères essentiels.**

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la **SIGAMP (696 20 53 86/620 65 65 94) ou au Secrétariat de la Mairie de Maga**, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord, dès publication du présent avis.

MAROUA le 5 Juin 2024

Le MAIRE

**IBRAHIM BOUKAR**

# COMMUNE DE MAGA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-MAGA/CIPM/TR/2024 DU 05/06/2024 POUR LA REALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN SIMPLE DALOT SUR L'AXE ROUTIER KOUAYE-MAOUDA DANS LA COMMUNE DE MAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINADER, EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
58 30 186 03 641342 464211 921

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'entretien Routier communal, le Maire de la Commune de Maga, lance pour le compte du MINADER, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation du Projet de construction d'un simple dalot sur l'axe routier KOUAYE-MAOUDA dans la commune de Maga en procédure d'urgence.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur l'exécution des travaux de construction d'un simple dalot sur l'axe routier KOUAYE-MAOUDA dans la Commune de Maga, du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord. La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au Bordereau des prix unitaires, nomenclature des tâches et aux détails estimatifs. Ils comprennent en particulier les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- SERIE 00 : Les installations de chantier ;
- SERIE 100 : Les travaux de nettoyage et le terrassement ;
- SERIE 400 : Les travaux d'ouvrage d'art.

SERIE 500 : signalisation, Equipements et Sécurité

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **seize millions (16.000.000 ) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

Lot unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les sociétés et entreprises de droits camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et du génie civil.

## 6. Financement

Le financement est assuré par le BIP MINADER Exercice 2024.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux heures ouvrables à la **SIGAMP ou au Secrétariat Général de la Mairie de Maga**, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême Nord, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au SIGAMP de la Mairie de Maga, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême Nord, dès publication du présent avis, contre versement à la Recette municipale de la Commune de Maga d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir à la **SIGAMP ou au Secrétariat Général de la Mairie de Maga**, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord, au plus tard le **03 juillet 2024 à 13 heures précises**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-MAGA/CIPM/TR/2024 DU 05/06/2024**

**« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats. Les travaux seront exécutés au lieu-dit KOAUYE-MAOUDA dans l'Arrondissement de Maga, Département de Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont le montant est de **trois cent vingt mille (320 000) Francs CFA**. Le Cautionnement provisoire devra être valide pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de remise des offres. L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et technique seront irrecevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Toute offre non-conforme à la prescription du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre** agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **03 juillet 2024 à 13 heures précises** par la CIPM de la Commune de Maga, dans la salle de conférences. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix muni d'un mandat de représentation.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 après le dépouillement ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 10 sur 13 des critères essentiels.
- Absence de la Déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois dernières années et la présence sur la liste des entreprises défaillantes émises par le MINMAP

### Critère essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- Présentation générale de l'offre oui/non ;
- Qualification et expérience du personnel technique oui/non ;
- Moyens matériels oui/non ;
- Propositions techniques et méthodologie oui/non ;
- Les références du soumissionnaire oui/non ;
- Délai d'exécution oui/non ;
- Solvabilité financière oui/non.

Pour être éligible, à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et au moins 11 des 13 critères essentiels.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la SIGAMP (696 20 53 86/620 65 65 94) ou au Secrétariat Général de la Mairie de Maga, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord, dès publication du présent avis.

MAROUA le 5 Juin 2024

Le MAIRE

**IBRAHIM BOUKAR**



**COMMUNE DE MENGANG**

**COMMUNIQUÉ N°009/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/ C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024, POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS À L'AIRE DE REPOS DE KOUNDOU DANS LA COMMUNE DE MENGANG , DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MENGANG (**Autorité Contractante**) communique conformément aux dispositions dudit l'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert **N°009/AONO/ C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024, d'aménagement des voies d'accès à l'aire de repos de Koundou dans la Commune de Mengang** , Département du Nyong et Mfoumou, Région du centre.

, le résultat dudit Appel d'Offre se présente comme suit:

Nom et Adresse	Montant proposé TTC en FCFA	Montant prévisionnel de l'opération	Observations
<b>Cameroon factoring and development</b>	<b>19 839 838</b>	<b>20 000 000</b>	1 <sup>er</sup>

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication dudit communiqué à la Mairie de MENGANG, Secrétariat du Maire, pour souscription de la Lettre-Commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites, conformément à la réglementation en vigueur. /-

MENGANG le 14 Avril 2024

Le MAIRE

**AYIA Gabriel bienvenu**

## COMMUNE DE MAGA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-MAGA/CIPM/TR/2024 DU 05/06/2024 POUR LA REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE MEWI-GAGRAYE (07KM) DANS LA COMMUNE DE MAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINADER, EXERCICE 2024**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
58 30 186 03 641342 464211 921

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'entretien Routier, le Maire de la Commune de Maga, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation de la piste agricole MEWI-GAGRAYE (07 KM) dans la commune de Maga, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord, en procédure d'urgence.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur l'exécution des travaux de réhabilitation de la piste agricole MEWI-GAGRAYE (7KM) dans la Commune de Maga, du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord. La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au Bordereau des prix unitaires, nomenclature des tâches et aux détails estimatifs. Ils comprennent en particulier les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- SERIE 00 : Les installations de chantier ;
- SERIE 100 : Les travaux de nettoyage et le reprofilage ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **sept millions (7.000.000 ) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les sociétés et entreprises de droits camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et du génie civil.

### 6. Financement

**Le financement est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINADER, Exercice 2024, imputation : 58 30 186 03 641342 464211 921 Autorisation de la dépense : IZ04391**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux heures ouvrables à la SIGAMP ou au Secrétariat Général de la Mairie de Maga, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au SIGAMP de la Mairie de Maga, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême Nord, dès publication du présent avis, contre versement à la Recette municipale de la Commune de Maga d'une somme non remboursable de **dix mille (10 000) Francs CFA**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir à la **SIGAMP ou au Secrétariat Général de la Mairie de Maga**, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord, au plus tard le **03 juillet 2024 à 13 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-MAGA/CIPM/TR/2024 DU 05/06/2024 Pour la réalisation de la réhabilitation de la piste agricole MEWI-GAGRAYE (07KM) dans la commune de Maga, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord (en Procédure d'Urgence).**

**« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats. Les travaux seront exécutés au lieu-dit MEWI-GAGRAYE (07 KM) dans l'Arrondissement de Maga, Département de Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont le montant est de **cent quarante mille (140 000) Francs CFA**. Le Cautionnement provisoire devra être valide pendant quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite de remise des offres. L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et technique seront irrecevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Toute offre non-conforme à la prescription du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **03 juillet 2024 à 13 heures précises** par la CIPM, dans la salle de conférences de la Commune de Maga.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 heures après le dépouillement ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 10 sur 13 des critères essentiels.
- Absence de la Déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois dernières années et la présence sur la liste des entreprises défaillantes émises par le MINMAP

### Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- Présentation générale de l'offre oui/non ;
- Qualification et expérience du personnel technique oui/non ;
- Moyens matériels oui/non ;
- Propositions techniques et méthodologie oui/non ;
- Les références du soumissionnaire oui/non ;
- Délai d'exécution oui/non ;
- Solvabilité financière oui/non.

**Pour être éligible, à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et au moins 11 des 13 critères essentiels.**

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la SIGAMP (696 20 53 86) ou du Secrétariat Général de la Mairie de MAGA, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord, dès publication du présent avis.

MAROUA le 5 Juin 2024

Le MAIRE

**IBRAHIM BOUKAR**

**COMMUNE DE MENGANG**

**COMMUNIQUÉ N°007/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007BIS/AONO/ C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024, POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE 10 LAMPADAIRES SOLAIRES POUR ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE MENGANG , DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MENGANG (**Autorité Contractante**) communique conformément aux dispositions dudit l'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert **N°007Bis/AONO/ C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024, pour les travaux d'installation de 10 lampadaires solaires pour éclairage public dans la Commune de Mengang** , le résultat dudit Appel d'Offre se présente comme suit:

Nom et Adresse	Montant proposé TTC en FCFA	Montant prévisionnel de l'opération	Observations
<b>Ets GUYLENE</b>	<b>14 216 812</b>	<b>15 000 000</b>	1 <sup>er</sup>

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication dudit communiqué à la Mairie de MENGANG, Secrétariat du Maire, pour souscription de la Lettre-Commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites, conformément à la réglementation en vigueur. /-

MENGANG le 14 Avril 2024

Le MAIRE

**AYIA Gabriel bienvenu**

**COMMUNE DE MENGANG**

**COMMUNIQUÉ N°006/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006BIS/AONO/ C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024, POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE 20 LAMPADAIRES SOLAIRES POUR ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE MENGANG , DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MENGANG (**Autorité Contractante**) communique conformément aux dispositions dudit l'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert **N°006Bis/AONO/ C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024, pour les travaux d'installation de 20 lampadaires solaires pour éclairage public dans la Commune de Mengang** , le résultat dudit Appel d'Offre se présente comme suit:

Nom et Adresse	Montant proposé TTC en FCFA	Montant prévisionnel de l'opération	Observations
<b>Cameroon factoring and development</b>	<b>24 999 974</b>	<b>25 000 000</b>	1 <sup>er</sup>

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication dudit communiqué à la Mairie de MENGANG, Secrétariat du Maire, pour souscription de la Lettre-Commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites, conformément à la réglementation en vigueur. /-

MENGANG le 14 Avril 2024

Le MAIRE

**AYIA Gabriel bienvenu**

**COMMUNE DE MENGANG**

**COMMUNIQUÉ N°008/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/ C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024, POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES D'ACCÈS À L'AUBERGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MENGANG , DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MENGANG (**Autorité Contractante**) communique conformément aux dispositions dudit l'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert **N°008/AONO/ C-MENGANG/CIPM-CM/2024 DU 03/04/2024, pour les travaux d'aménagement des voies d'accès à l'auberge municipale dans la Commune de Mengang** , le résultat dudit Appel d'Offre se présente comme suit:

Nom et Adresse	Montant proposé TTC en FCFA	Montant prévisionnel de l'opération	Observations
<b>Ets SYLVER</b>	<b>30 000 000</b>	<b>30 000 000</b>	1 <sup>er</sup>

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication dudit communiqué à la Mairie de MENGANG, Secrétariat du Maire, pour souscription de la Lettre-Commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites, conformément à la réglementation en vigueur. /-

MENGANG le 14 Avril 2024

Le MAIRE

**AYIA Gabriel bienvenu**



## COMMUNE DE DIMAKO

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000005/AONO/C-DKO/CIPM/2024 DU 29 FÉV.2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT / BT DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DIMAKO, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST. LOT N°1, LOT N°2 ET LOTN°3.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Dimako, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **l'exécution des travaux d'extension du réseau électrique MT / BT dans certaines localités de la Commune de DIMAKO, Département du Haut-Nyong Région de l'Est. Lot N°1, Lot N°2 ET Lot N°3.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprend les opérations suivantes :

#### 2.1- Pour les travaux d'extension du réseau électrique Lot N°1

- Lot 100 Construction d'un réseau Triphasé moyenne tension ;
- Lot 200 Construction d'un réseau mixte MT/BT ;
- Lot 300 Construction d'un poste transformateur H61 ;
- Lot 400 Construction d'un réseau BT triphasé 3x70mm<sup>2</sup>+2EP+NP ou 3x50mm<sup>2</sup>+2EP+NP en câble pré assemble ou torsade 4x25mm<sup>2</sup> ;
- Lot 500 Prestations diverses ;
- Lot 600 Branchement ménage ;

#### 2.2- Pour les travaux d'extension du réseau électrique Lot N°2

- Lot 100 Construction d'un réseau Monophasé moyenne tension ;
- Lot 200 Construction d'un réseau mixte MT/BT ;
- Lot 300 Construction d'un poste transformateur H61-25KVA ;
- Lot 400 Construction d'un réseau BT Monophasé en câble torsade 4x25mm<sup>2</sup> ;
- Lot 600 Branchement ménage ;

#### 2.3- Pour les travaux d'extension du réseau électrique Lot N°3

- Lot 100 Construction d'un réseau Triphasé moyenne tension ;
- Lot 200 Construction d'un réseau mixte MT/BT ;
- Lot 300 Construction d'un poste transformateur H61 ;
- Lot 400 Construction d'un réseau BT triphasé 3x70mm<sup>2</sup>+2EP+NP ou 3x50mm<sup>2</sup>+2EP+NP en câble pré assemble ou torsade 4x25mm<sup>2</sup> ;
- Lot 500 Prestations diverses ;
- Lot 600 Branchement ménage ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables par lot est de :

**Lot 1 : 20 000 000 (Vingt millions) Francs CFA TTC**

**Lot 2 : 15 000 000 (Quinze millions) Francs CFA TTC**

**Lot 3 : 15 000 000 (Quinze millions) Francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

Les travaux sont constitués de trois (03) lots répartis comme suit.

-LOT 1: STADE MUNICIPAL KWPENGUE DE DIMAKO SIS A GRAND-NGOLAMBELE

-LOT 2 :PETIT NGOLAMBELE

-LOT 3: ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE TOUNGRELO

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des forages et adductions d'eau potable.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2024.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dimako au secrétariat particulier du Maire, dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Dimako, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de Dimako, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

### 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, au secrétariat particulier de la Commune de Dimako, au plus tard le **02/07/2024 à 09 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000004/AONO/C-DKO/CIPM/2024 DU 29 Fév.2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT / BT DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DIMAKO, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST**

**LOT N°1, LOT N°2 ET LOT N°3.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».



**10. Delai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution est de trois mois (3) par lot, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une compagnie d'assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances d'un montant de :

<b>LOT N°1</b>	<b>400 000 (Quatre cent mille) FCFA</b>
<b>LOT N°2</b>	<b>300 000 (Trois cent mille) FCFA</b>
<b>LOT N°3</b>	<b>300 000 (Trois cent mille) FCFA</b>

**12. Recevabilité des Offres**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03) mois** et valide au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**, et trois étapes **le 02/07/2024 2024 à 10 heures** précises dans la salle des actes de la Commune de Dimako, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. a. Offre Administrative

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Dossier incomplet ;
- 3) Fausse pièce ou pièce falsifiée ;
- 4) Pièces Non-conformes sous réserve des dispositions de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système de passation des marchés publics.

### 1. b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning »
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80 % des critères essentiels.

### 1. c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- 3) Absence d'un sous détail des prix.

### 1. : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **30 critères** essentiels ci-dessous :

- L'attestation de visite de site et rapport de visite de site sur **02 critères**
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **08 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **06 critères** ;
- Les références de l'entreprise sur **06 critères**.
- La méthodologie d'exécution sur **04 critères** ;
- La capacité financière **01 critère** ;
- Les preuves d'acceptations du DAO **03 critères** ;

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Dimako, Maître d'ouvrage, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Dimako.

**Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Maire de la Commune de Dimako aux numéros suivants : 675 97 98 05**

*DIMAKO le 5 Juin 2024*

*Le MAIRE*

**TOKAMBOU NTEME Yves**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

ou

Prénom : .....

Point Focal

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**